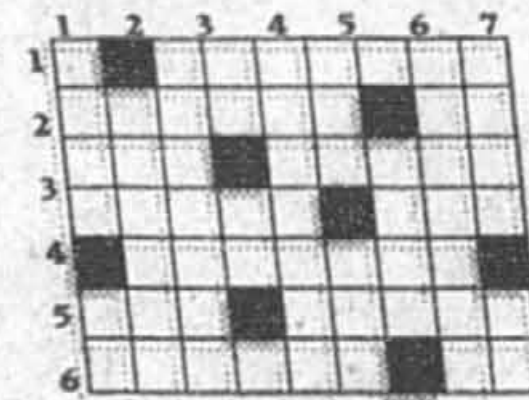


**La Personnalité
de la semaine**
Dominic J. Taddeo
page A12

**La pluie fait
le bonheur
des négligés**
page S5

**Une visite
au temple
du tennis**
page S8

**La supergrille
de juin**
pages centrales
du cahier Sports



Le bras de fer est engagé

Les infirmières déclenchent une grève illégale au prix de sanctions

MARIE-CLAUDE GIRARD

Au premier jour de leur grève générale illimitée, les infirmières disaient hier être déterminées à poursuivre le débrayage jusqu'au bout, malgré les sanctions que le gouvernement pourrait décider demain d'appliquer, alors que les impacts du débrayage seront plus importants.

Depuis la séance de négociation qui a pris fin vers 4 h hier, le conflit est dans l'impasse. Le gouvernement refuse de négocier pendant une grève illégale et les infirmières ne veulent pas rentrer au travail sans un règlement complet. « On ne rentre pas sans avoir de convention collective qui soit satisfaisante », a indiqué hier Michèle Boisclair, vice-présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec.

Un caucus suivi d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres a été convoqué pour demain matin. On discutera de la possibilité d'appliquer les dispositions les plus dures de la loi 160 et peut-être même de forcer le retour au travail par une loi spéciale. Vendredi, la ministre de la Santé a toutefois écarté cette dernière hypothèse. Pour l'instant, le gouvernement comme le syndicat refusent de commenter les dernières négociations.

Les 47 500 infirmières affiliées à la FIIQ sont fortes de l'appui populaire, selon un sondage Sondagem-Le Devoir-CKAC réalisé auprès de 1009 adultes entre le 19 et 23 juin, soit après les deux grèves de 24

heures. Ainsi, 61,5 % de la population serait en accord ou tout à fait en accord avec les moyens de pression des infirmières.

C'est aussi ce que « les filles » pouvaient constater hier sur les piquets de grève en se fiant au sondage informel des klaxons. Les automobilistes étaient nombreux à manifester leur appui autour des hôpitaux. Des ambulanciers, qui exercent eux aussi des moyens de pression, ont joué du klaxon au volant des véhicules appartenant à des entreprises d'autres régions du Québec.

Selon l'enquête Sondagem, 69 % des Québécois estiment que le gouvernement ne devrait pas appliquer de sanctions contre les infirmières en autant que les services essentiels soient assurés.

De plus, 71,3 % des gens croient que les hausses de salaire demandées sont raisonnables. Par contre, ils sont à peu près aussi nombreux à penser qu'il faudrait augmenter le nombre d'infirmières plutôt que leur salaire, si on devait choisir entre ces deux options.

Voir **LE BRAS** en A2



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

A l'hôpital Saint-Luc, comme dans la plupart des établissements de santé du Québec, les infirmières affiliées à la FIIQ ont déclenché à 8 h hier une grève générale illégale et illimitée, fortes de l'appui de la population, selon les derniers sondages.



Une vraie fiesta

Les défilés traditionnels, c'est bien beau, mais pour la couleur, le rythme, pour la vraie fiesta, il n'y a rien comme la Carifète, comme l'ont prouvé encore une fois les milliers de personnes qui ont participé à cette grande fête tropicale dans le centre-ville, hier. Impossible de ne pas tomber sous le charme des costumes multicolores et époustouflants ou de résister à l'appel des rythmes endiablés des Antilles. Et, comme le veut l'usage de cet événement qui fête ses 25 ans, les spectateurs emboîtent le pas à ceux qui défilent.

Nos informations, page A3

Dieu est partout

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

Le dialogue se déroule dans la nef de l'église Trinity, située sur Broadway, en face de Wall Street, dans le cœur du quartier financier de New York. Le père de la nation américaine, George Washington, y a prié en son temps.

Mais nous sommes en 1999 et Suze Orman, auteure d'un best-seller — *Le Courage d'être riche* —, s'adresse à une femme qui vient de confesser à l'assemblée avoir commis un péché en surchargeant sa carte de crédit au maximum. Elle avoue piteusement être endettée par-dessus la tête.

« OK, lui dit Orman, tu dois créer une nouvelle vérité. »

Cette vérité, explique la prophétesse moderne, auréolée par des projecteurs de télévision, est que l'esprit est plus fort que l'argent. Il suffit



se passe, à mon avis? Dieu regarde en bas et dit: 'Il faut que je m'arrange pour que ça devienne vrai!'

Ce dialogue sert de publicité à Orman pour vendre à la télévision son livre, *The Courage to Be Rich*, qui prouve bien l'ubiquité de Dieu aujourd'hui aux États-Unis. C'est un peu effarant.

d'y croire pour prospérer, pour faire venir à soi les bidous.

Sur un ton dramatique, Orman déclare: « Ta nouvelle vérité devrait être: J'ai plus d'argent qu'il ne m'en faudra jamais. Peux-tu dire ça? »

La femme baisse la tête et marmonne quelques mots avant d'être coupée par une Orman triomphante: « Tu sais ce qu'il

est simple: tu manques de foi en Dieu.

Les derniers gourous du 20^e siècle jouent sur l'anxiété des baby-boomers en cette période de prospérité: si mon voisin est millionnaire, comment se fait-il que je ne le suis pas? La réponse est simple: tu manques de foi en Dieu.

Voir **DIEU** en A2



**Les inspecteurs
prennent
rendez-vous
avec les
entreprises**

page A7

188
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C5
- immobilier C5 et C6
- marchandises C6 et C7
- emplois C7
- automobile C7 et C8

- affaires CV9
- Arts et spectacles B9 à B11
- horaire spectacles B11
- horaire télévision B2
- Bandes dessinées C8

Bridge C9
Cuisine B12
Décès C9
Êtes-vous observateur? C5
Feuilleton C6

Génies en herbe B11
Horoscope C7
L'été cahier B
Loteries A2 et A9
Monde A9 à A11
Mots croisés B11 et C9

Mot mystère C6
Santé cahier C
Tabloïd Sports
- Réjean Tremblay S5
- Michel Blanchard S8
Têtes d'affiche C4

SCIENCES

Mettez un extra-terrestre dans votre ordinateur
page C10

MÉTÉO

Passages nuageux et chaud
Max. 31, min. 19
cahier Sports
page 20



Suites de la une



PHOTO BERNARD BRAULT - La Presse
Depuis 8 h hier, les 47 500 infirmières du Québec sont en grève générale, illimitée et illégale, malgré l'ultime effort entrepris vendredi après-midi pour tenter de dénouer l'impasse dans les négociations avec le gouvernement et les associations patronales des établissements de santé.

Le bras de fer est engagé

LE BRAS / Suite de la page A1

Au milieu du mois, un sondage SOM-La Presse indiquait que 68 % de la population appuyait les demandes salariales, lesquelles étaient alors plus élevées (15 % sur trois ans).

À la régie régionale de la santé de Montréal-Centre, on estime que la grève a eu hier un impact semblable à celui des grèves d'un jour, rapporte Lorraine Desjardins, agente d'information. Les cas urgents sont traités mais les pourcentages de services essentiels ne sont

pas respectés partout, dit-elle. Selon la régie, il y a plus de lits fermés qu'habituellement à ce temps de l'année. Toutefois, des hôpitaux ont préféré ne pas donner leur congé à des patients qui nécessitent des soins à domicile, des services que le CLSC peut difficilement assurer en raison de la grève.

La vice-présidente de la FIIQ soutient que le service est donné entièrement aux urgences, aux soins intensifs et aux services de néonatalogie. Les infirmières sont prêtes à retourner aux unités quand un besoin critique apparaît. « Plusieurs donnent le 100 % dans les

cas d'hémodialyse, et pratiquement 100 % dans les traitements d'oncologie », indique Mme Boisclair.

Par voie de communiqué, les associations d'établissement ont répété hier que l'accumulation des reports de chirurgie et de rendez-vous risque de conduire rapidement à une situation intolérable. On craint aussi que la santé et la sécurité des patients âgés soient compromises dans les centres de soins de longue durée.

De leur côté, les infirmières refusent de porter le blâme de toutes les chirurgies reportées et des lits fermés. « Les employeurs n'en par-

lent pas quand, pour boucler leur budget à la fin de l'année, ils prolongent les fermetures de lits, ce qui reporte automatiquement des chirurgies », note Mme Boisclair.

Le conflit porte maintenant sur les salaires et des clauses normatives comme la réduction de la période des vacances. S'il modifiait l'offre de 5 % de hausse salariale sur trois ans, la même pour tout le secteur public, le gouvernement se retrouverait dans une position difficile lors des négociations de l'automne prochain. Des ententes importantes ont déjà été conclues sur la précarité d'emploi et le fardeau

de la tâche, à la satisfaction des infirmières.

Pendant ce temps, la grève suscite des inquiétudes chez les patients même si un grand nombre semble appuyer les revendications des infirmières. Richard Ancil n'a pas vraiment senti l'effet de la grève hier à l'hôpital Saint-Luc, à part pour le repas du midi qui a été servi avec un peu de retard. Il doit quitter l'hôpital demain, mais se demande s'il pourra être opéré tel que prévu le 5 juillet. « Il y en a qui sont inquiets. Certains sont découragés. Mais une augmentation de 5 % sur trois ans, ce n'est pas beaucoup... »

Dieu est partout

DIEU / Suite de la page A1

Et si les enfants se livrent à des massacres, c'est parce que Dieu a disparu des écoles. Cela n'a rien à voir avec le fait qu'il y a plus de 220 millions d'armes à feu en circulation aux États-Unis.

God, Not Guns, tel est le nouveau slogan de la droite républicaine et de la National Rifle Association, qui ont fait avorter il y a dix jours une modeste mesure restreignant la vente des armes à feu dans les foires. Au lieu de cela, le Texan Tom DeLay, dit le Marteau, a fait adopter par la Chambre des représentants une loi autorisant les écoles publiques à placer leurs murs des dix commandements.

En Chambre, ce DeLay, un bigot devenu

leader de facto du caucus républicain, a profité de l'occasion pour condamner la théorie de l'évolution enseignée à l'école plutôt que l'histoire d'Adam et Ève. Y allant d'une pièce d'anthologie, il a déclaré: « Nos écoles enseignent aux enfants qu'ils ne sont rien que des singes glorifiés ayant évolué à partir d'une soupe primordiale de boue. »

On peut dire, ah! certes, mais ce n'est que le délire habituel de la droite républicaine.

Or, le démocrate Al Gore, dont le parti a déjà considéré la religion comme une affaire privée, est loin de donner sa place sur le sujet. Ces jours-ci, le vice-président des États-Unis et candidat à la présidence ne prononce plus un discours sans faire référence à la foi.

« Je crois que la foi, par elle-même, est parfois essentielle à la transformation d'une

personne », a-t-il dit, le 24 mai dernier, lors d'un discours devant des membres de l'Armée du Salut.

En annonçant officiellement sa candidature à la présidence, le 16 juin dernier, Gore a aussi parlé de morale et de valeurs, exhortant ses concitoyens à aller au-delà de la prospérité.

« Je dis à chaque parent aux États-Unis: ce sont nos propres vies que nous devons changer si nous voulons avoir l'autorité morale pour guider nos enfants. »

La foi, la morale, les valeurs, voilà le cheval de bataille enfourché par Gore pour prendre ses distances avec Bill Clinton, dont le comportement dans l'affaire Lewinsky est « inexcusable », pour reprendre l'expression récente du vice-président.

Mais Gore va plus loin encore. Il considère aussi la foi comme un ingrédient essentiel à l'établissement d'une « société civile », une expression à la mode chez tous les progressistes occidentaux, de Vaclav Havel à Hillary Clinton en passant par Gérard Larose.

Tout en respectant la séparation de l'Église et de l'État, Gore veut aider les groupes issus des églises, des synagogues, des mosquées, qui ont déjà joué un rôle important dans la réduction de plusieurs problèmes sociaux, dont la violence entre les gangs, les grossesses à l'adolescence, le traitement des toxicomanes et le secours aux sans-abri.

L'aide gouvernementale aux groupes bâtis sur la foi, c'est le « choix charitable », un concept que Gore a emprunté à la droite républicaine. Dieu est mort, titrait le magazine Time, il y a 30 ans. Tu parles.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900
La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinet.net
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 197
à quatre chiffres : 9288
6/49: 5 21 29 30 36 42 Compl. 11
avec extra: 7 4 8 3 9 5

INSOLITE

Sera-t-il meilleur?

■ Une banque de sperme n'acceptant que les donneurs ayant un diplôme d'études supérieures a été ouverte à Chengdu, dans la province chinoise de Sichuan, par le centre national de planning familial. Les donneurs doivent avoir moins de 60 ans, être en bonne santé et ne présenter aucune maladie héréditaire. La banque aurait déjà reçu beaucoup de coups de fil d'intellectuels, a déclaré son directeur, Huang Ping, qui ne précise pas si les femmes recevant le sperme doivent avoir un profil particulier. Un généticien de l'Université de Huaxi a soutenu que génétiquement, le sperme d'hommes intelligents n'était peut-être pas meilleur que d'autres.

DEMAIN DANS LA PRESSE



La surprise de l'année

■ Les Jaguar S-Type et Lincoln LS sont deux voitures qui se partagent les mêmes organes mécaniques et la même plate-forme. Tous les observateurs croyaient dur comme fer que la Lincoln ne serait pas en mesure de soutenir la comparaison avec sa soeur ennemie et toutes les autres berlines de sa catégorie. Et puisque cette américaine est vendue à un prix très compétitif, notre chroniqueur croit que cela lui permettra de lutter avec succès contre sa triste réputation. À lire demain dans la cahier Auto.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : http://lapresse.infinet.net

Selon vous, le gouvernement devrait-il adopter une loi spéciale pour mettre fin à la grève illégale des infirmières?

Les banques se sont encore fait serrer la vis par le ministre des Finances. Êtes-vous d'accord?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 86 %
Non: 14 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

du Maurier

3 juillet 21h00

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

LES RYTHMES Volkswagen

Blélie

CKOI 90.7 FM

CLM 91.7 FM

Metropolis

Oscar D'León

Une soirée avec le maître de la salsa

Billets en vente au Spectrum, aux comptoirs Admission et au (514) 790-1245
(+ taxes et frais de service)

Actualités

L'EXPRESS
DU MATIN



Drame passionnel

■ Une adolescente de 17 ans a été poignardée à mort hier après-midi par son ex-ami de coeur, âgé de 23 ans, à La Durantaye, municipalité rurale située entre Lévis et Montmagny. Le suspect, qui a été arrêté par la police, a utilisé un poignard muni d'une lame de 15 à 20 cm pour commettre son crime. Le drame passionnel est survenu à la suite d'une altercation qui s'est produite dans un champ où la jeune femme cueillait des petits fruits, face au 389 rang 4 ouest, à La Durantaye.

Écrasement au Témiscamingue

■ Le pilote d'un hydravion est mort et son passager a été blessé, vendredi après-midi, lorsque leur appareil s'est écrasé au moment de l'amerrissage au lac Whitefish, près de la municipalité de Belleterre, au Témiscamingue. L'accident s'est produit sur le territoire de la SEC Kipawa quand un des flotteurs de l'hydravion a touché l'eau, puis le fond du lac qui n'avait qu'une soixantaine de centimètres de profondeur. Le pilote a été écrasé par la cargaison de moteurs et de scies mécaniques qui s'est déplacée vers l'avant sous le choc. Son passager a été plus chanceux et s'en est tiré avec des blessures légères. La victime est le propriétaire de l'hydravion, Benoît Lévesque, de Ville-Marie.

Collision frontale

■ Un homme de 25 ans et une femme de 18 ans sont morts, tandis qu'un adolescent de 15 ans a été blessé grièvement, vers minuit trente samedi, quand leur automobile est entrée en collision frontale avec un fardier chargé de tuyaux sur l'autoroute 20 est, à la hauteur de Saint-Valier, à l'est de Montmagny. L'accident s'est produit sur un tronçon de l'autoroute où des travaux sont effectués et où la circulation se fait sur la même voie à contresens. La vitesse excessive pourrait être à l'origine de l'accident. Le chauffeur de l'automobile serait entré à toute allure dans la zone des travaux et n'aurait pu négocier une courbe. L'automobile, complètement détruite sous la force de l'impact, a heurté de plein fouet le fardier. Le coroner qui a constaté les décès a décidé de ne révéler l'identité des victimes qu'une fois l'autopsie complétée, la Sûreté du Québec ayant eu beaucoup de difficulté à joindre la famille d'une des victimes. Il y a quelques jours, trois personnes ont perdu la vie sur l'autoroute 40, dans la région de Trois-Rivières, dans des circonstances similaires.

Piéton blessé

■ Un homme de 20 ans, de Longueuil, a été blessé grièvement vers 21 h 50 vendredi sur l'autoroute 40 à Charlemagne, après avoir été heurté par une automobile en traversant la chaussée. Pour une raison encore inconnue, l'homme aurait garé son automobile en bordure de la route pour traverser la voie. Il a été happé en revenant. Il se trouve à l'hôpital Legardeur dans un état grave.

Touriste tuée

■ Une touriste américaine de 84 ans de Lisbon, dans le Maine, Eva Lamothe, en visite au Québec avec deux autres membres de sa famille, est morte hier des suites des blessures qu'elle a subies lors d'un accident de la route survenu vendredi vers 16 h sur la route 55, dans la région de Sherbrooke, dans les Cantons-de-l'Est. Tout indique que le conducteur du véhicule, un homme de 63 ans de Lisbon, s'est endormi au volant et a heurté un rocher, en bordure de la route. Une femme de 71 ans a aussi été blessée dans l'accident.

Chute dans le vide

■ Un homme âgé d'une trentaine d'années s'est jeté du haut du pont Jacques-Cartier hier midi et s'est écrasé sur un terrain de stationnement situé sous le pont, sur l'avenue de Lorimier, face au Pied du courant. Un médecin d'Urgences Santé a constaté le décès du malheureux sur place.

La Carifête a le diable au corps



Des costumes époustouflants.



Un défilé haut en couleur.

CHRISTIANE DESJARDINS

Les défilés de la Saint-Jean, du 1^{er} juillet, de la Saint-Patrick, et le défilé du père Noël, c'est bien beau, mais c'est un peu pâlot à côté de la Carifête. Pour la couleur, le rythme, bref pour la fiesta, il n'y a rien comme la Carifête, comme l'ont prouvé encore une fois les milliers de personnes qui ont participé à cette grande fête tropicale dans le centre-ville, hier.

Même les plus placides tombent sous le charme des costumes multicolores et époustouffants, et ne peuvent résister à l'appel des rythmes endiablés des Antilles. La « danse de Saint-Guy » est hautement transmissible à la Carifête. Et, comme le veut l'usage de cette fête, les spectateurs emboîtent le pas à ceux qui défilent. Le cortège grossit sans arrêt jusqu'au Champ-de-Mars, où la fête continue avec des spectacles sur scène jusque vers 20 h.

Lancée de façon modeste il y a 25 ans, la Carifête n'a cessé de prendre de l'ampleur, si bien qu'on compte aujourd'hui environ 1500 participants provenant non seulement des communautés noires, mais aussi d'autres communautés culturelles. L'un des grands plaisirs des participants est de réaliser leur costume, qui leur vaudra peut-être le grand prix de 1500 \$.

Des incidents violents survenus à la Carifête en 1993 avaient torpillé celle de 1994. L'événement avait été annulé. La Carifête est revenue en 1995, avec tous ses atours et une sécurité accrue qui s'est avérée très efficace jusqu'ici. Hier, on ne rapportait aucun incident violent, mais huit personnes ont été arrêtées alors qu'elles se trouvaient dans une camionnette à l'angle des rues Viger et Clark. Dans le véhicule les policiers ont trouvé un fusil tronçonné de calibre 12 chargé à bloc, cinq couteaux et du poivre de cayenne. Les suspects étaient interrogés hier soir.

Pour certains, la Carifête est une belle occasion de s'amuser. Pour d'autres, c'est simplement leur unique sortie de l'année. C'est le cas des deux reptiles appartenant à Abellard Dorvil. Le python birman de 12 pieds et le boa constricteur de 7 pieds se dégourdisaient tranquillement les anneaux dans l'herbe, en tirant la langue aux passants, hier après-midi, au Champ-de-Mars. Une pause qu'ils avaient bien méritée, après avoir défilé enroulés au cou de M. Dorvil et de son copain.

« Je les sors juste à la Carifête. Pour qu'ils s'habituent au monde », a dit, très sérieusement, Abellard Dorvil...



Une joyeuse cacophonie.



Des rythmes enlevants.

Photos :
ROBERT SKINNER
La Presse ©



Le soleil était lui aussi de la fête.

Honda Civic 1999

La place pour une Honda à meilleur prix, c'est garanti!

Honda Civic Berline 99 Édition spéciale

Climatiseur
Serrures électriques
Déverrouillage sans clef
am/fm stéréo
et plus

238\$* ou 16 900\$**
/mois

CRV 4x4 1999

25 988\$ ou 298\$***
/mois

INCLUANT
Climatiseur
Groupe électrique
Régulateur de vitesse
Et beaucoup plus

NOUS PAYONS PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE PARCE QUE NOUS EN VENDONS PLUS!

* Location 48 mois, 95 000 km inclus. Comptant ou échange équivalent Civic : 1 450 \$, CR-V : 3 800 \$. Transport et préparation inclus.
** Taxes, transport et préparation en sus.

Honda de blainville
VISITEZ NOTRE SITE : www.hondablainville.com

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
450 435-1122 / 514 875-1920



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Incendie d'origine criminelle

Un incendie criminel a complètement détruit en fin d'après-midi hier un édifice commercial désaffecté situé au 4285, rue de Richelieu, dans le quartier Saint-Henri, à Montréal. Les flammes d'une rare intensité se sont propagées avec la rapidité de l'éclair à toute la structure d'un étage, qui s'est écroulée rapidement. Une centaine de pompiers, répondant à une quatrième alerte, ont combattu les flammes. Le chef aux opérations du SPIM, André Lemire, a expliqué que les pompiers de Westmount s'étaient aussi rendus sur place afin de protéger un immeuble adjacent à l'édifice en flammes qui se trouve dans leur municipalité. Cet édifice n'a pas été touché par le feu. Comme il s'agit d'un incendie de nature criminelle, le dossier a été remis aux enquêteurs de la section des incendies criminels de la police de la CUM. Personne n'a été blessé lors du sinistre.

Le sourire idéal n'existe pas

CHRISTIANE DESJARDINS

S'il est une constante à peu près « constante » dans ce qu'on considère un joli sourire, c'est que sa largeur équivaut généralement à la distance comprise entre les pupilles. Pour le reste, il n'y a pas de canon de beauté immuable, ni de règles incontournables.

Voilà le résultat d'une étude réalisée par le Dr Leila Kasrai, du Toronto General Hospital, qui a été présentée au cours du 53^e congrès annuel de la Société canadienne des chirurgiens plasticiens. Ce rendez-vous annuel de quatre jours, qui se tenait cette année à Montréal, réunissait plus de 200 chirurgiens plasticiens venus de partout au Canada. L'événement s'est terminé hier.

Au programme du congrès, on retrouvait une soixantaine de présentations, des groupes de discussions et des conférenciers, qui ont permis aux maîtres de la chirurgie plastique d'échanger sur les diverses facettes de leur métier. Un métier qui consiste à reconstruire des parties du corps humain, tantôt dans un but purement esthétique, tantôt pour réparer les dégâts laissés par un accident ou une maladie.

Pour le Dr Gilles Beauregard, chirurgien plasticien rattaché à l'Hôtel-Dieu de Montréal, notamment au centre des grands brûlés, le congrès est important car il per-

met aux participants d'échanger sur les techniques et de se mettre à jour. Chaque année, le domaine avance à petits pas, ce qui finit par faire des bonds de géant au bout de quelques décennies.

« Si on prend la microchirurgie, par exemple, la technique est la même depuis 20 ans. Mais c'est ce qu'on peut faire avec qui évolue. On trouve des nouvelles possibilités que l'on ne pouvait pas faire avant. Le congrès nous permet d'échanger entre nous sur ces sujets », explique le Dr Beauregard.

L'étude sur le sourire, par exemple, procurera aux chirurgiens plasticiens une échelle de valeurs acceptables pour les divers éléments composant un sourire. Des données qui pourront aiguiller le chirurgien dans une reconstruction faciale, à la suite par exemple d'une paralysie faciale.

Pour cette étude, le Dr Kasrai a analysé 38 photographies de mannequins prises dans des revues de mode. La hauteur du visage, la proportion des gencives apparentes, la distance entre les pupilles, ont notamment été analysées à l'ordinateur. Le Dr Kasrai a trouvé une multitude de groupes de sourires acceptables, et elle dit avoir été étonnée de constater que chez les mannequins, dans une proportion de 86 %, le sourire découvre les gencives.

Mystérieuse disparition

La police de la CUM enquête sur la disparition d'une femme de 36 ans, Katarzyna Wyszynska Kama, disparue depuis le mois de novembre dernier de son domicile de Pointe-Claire. La femme a d'abord fait un voyage l'automne dernier en Pologne, puis est revenue chez elle pour quitter à nouveau son domicile quelques jours plus tard, sans dire où elle allait. Le 20 décembre, elle aurait communiqué avec ses proches pour leur dire qu'elle partait refaire sa vie avec un homme. La femme n'a pas donné de nouvelles

depuis. Ce qui intrigue les enquêteurs de la police de la CUM, c'est qu'elle n'ait pas appelé ses deux enfants lors de leur anniversaire de naissance qui vient de passer. Les policiers lui demandent donc de communiquer avec eux en composant le 514-280-2392 afin de les informer de sa situation. Le sergent-détective Pierre-André Sénécal désire savoir si Mme Wyszynska Kama est bien portante et si elle a vraiment décidé de refaire sa vie. La disparue mesure 1,65 m, pèse 60 kg et a les cheveux blonds.

Voici les gagnants

qui ont mérité le livre
« **Plaisirs d'été** »
et le fameux t-shirt
« **J'ai réussi** »
pour la Supergrille
du 30 mai dernier.



La super grille du mois de Mai

Ne manquez pas notre prochaine Supergrille aujourd'hui même dans le cahier des sports.

Madame Lise Arsenault
Montréal

M. André Aubert
Trois-Rivières

Mme Murielle Baillargeon
Rouyn-Noranda

Mme Denise Breton
Brossard

Mme Lucille Beauregard
Ottawa

Mme Denise Brochu
Laval

Mme Marguerite Bellefeuille
Trois-Rivières

Mme Noëlla Brodeur
Laval

M. Roger Belle-Isle
St-Léonard

Mme Johanne Bruneau
Montréal

Mme Danielle G. Belmonte
Pierrefonds

Mme Julie Buteau
Sherbrooke

Mme Madeleine Bergeron
Lachine

Mme Ginette Casavant
Saint-Bruno

Mme Odette Boisclair
Montréal

Mme Aline Cassetti
Laval

Mme Marianne Bouchard
Rimouski

M. Franco Coverzali
Val-David

M. Y. Bouchard
Pointe-Claire

Mme Louise Charron
Montréal

Mme Louise Charron
Montréal

Mme Hélène Desmarais
Verchères

Mme Noëlla Charron
St-Léonard

M. Justin Dessureault
Boisbriands

Mme Anne Chevrefils
Montréal

Mme Catherine Dextros
Iberville

Mme Claire Coutu
St-Donat

Mme Clémence Dion
Brossard

M. Laurent Coutu
Repentigny

Mme Marcelle Dubé
Laval

M. André D'Agost
Rivière-Beaudette

M. Gilles Duchesne
Sorel

Mme Gaétane de Montigny
Québec

Mme Hélène Dufresne
Montréal

Mme Lyne Desjardins
Brossard

M. Léopold Diamond
St-Jean-sur-Richelieu

Mme Céline Desjarlais
Verdon

Mme Lise Dumont
St-Julie

M. Gilles Desmarais
Drummondville

Mme Mona Dumouchel
Voûdreuil-sur-le-lac

Mme Georgette F. DuSablón
Rivière-Beaudette

Mme Claire Gauthier
Outremont

Mme Diane Forget
Longueuil

Mme M.-Marthe Gauthier
St-Lambert

Mme Joannine Gagnon
Chicoutimi

Mme Claire Gendron
Drummondville

Mme Rita Gamache
Laval

Mme Renée Gilbert
St-Hyacinthe

Mme France Goulin
Cap-de-la-Madeleine

M. André Gingras
Victoriaville

Mme Jacqueline Godin
Westmount

Mme Lucille Grand Bois
Saint-Lin

M. Gilbert Gosselin
Montréal

Mme Rachel Gravel
Laval

Mme Pierrette Gosselin
Aylmer

Mme Huguette Gromko
Montréal

Mme Mariette Guérin
St-Jean-sur-Richelieu

Mme Monique Hudon
St-Jean-sur-Richelieu

Mme Madeleine Labadie
Laval

Mme Marie-André Labelle
Laval

M. Jean-Marc Lagacé
Laval

Mme Louise Ménard
Hudson

Mme Suzanne Larivière
Entrelacs

Mme Denise Mercier Valade
Greenfield Park

Mme Denis Lavergne
Cap Rouge

Mme Micheline Mercier
St-Nicolas

Mme Carmen Leduc
Valleyfield

M. Richard Morin
Cowansville

Mme Marcelle Lefebvre
Longueuil

Mme Georgette Nachaty
Montréal

M. Gaston Laloux
Ville St-Laurent

M. Yves Nicole
Montréal

M. Guy Leroux
Longueuil

Mme Emily Blackwood
Montréal

Mme Raymonde Major
Montréal

Mme Francine Paré
Ville Larocque

M. Jacques Maynard
Chicoutimi

M. Lucien Paris
Ville d'Anjou

M. Pierre Mc Sween
Grande-Île

Mme Denise Pépín
St-Luc

M. Gilles Pépín
Montréal

M. Clément Sauvageau
Brossard

Mme Renée Pépín
Nicolet

Mme Annette Savoie
Deux-Montagnes

Mme Martine Perrier
Chatham

Mme Mirette Servant
Montréal

M. Fernand Pilon
Montréal

M. René Shooner
Pierreville

M. Jean-Luc Pratte
Montréal

Mme Raymonde St-Denis
Laval

Mme Cécile Quasnel
Montréal

Mme Louise Ste-Marie
Repentigny

Mme Jeanne Rattie
Montréal

Mme Gisèle Sweeney
St-Jean-sur-Richelieu

Mme Rachel Riou-Girard
Laval

Mme Josée Trépanier
St-Jovier, Mirabel

Mme Huguette Rivard
Montréal

Mme Madeleine Trudel
Shawinigan

M. Jean-Guy Sabourin
Montréal

Mme Suzanne Verronneau
Boucherville

Mme Laurene Wagner
Saint-Jérôme

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé. »

Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines
pour la réception de votre prix.

Ce concours est une
collaboration de :

La Presse

et

LES ÉDITIONS DE L'HOMME



- Plus de 300 présentations
- 10 symposiums thématiques
- 44 tables rondes
- 90 ateliers
- 76 sessions d'affichage
- 100 exposants
- Un panel international des ministres
- La Déclaration de Montréal sur les responsabilités et les droits des personnes âgées

Partenaire principal



Quatrième Conférence mondiale de la Fédération internationale du vieillissement

DU 5 AU 9 SEPTEMBRE 1999

Montréal, Québec, Canada, Palais des congrès de Montréal

Secrétariat de la Quatrième Conférence mondiale sur le vieillissement - JPdL
1555 Peel, bureau 500, Montréal (Québec) Canada H3A 3L8
Tél.: (514) 287-9898, poste 249, téléc.: (514) 287-1248
ageingconf@jpdil.com www.ifa-fiv.org

TARIF SPÉCIAL
AVANT LE 15 JUILLET 1999

Tarif préférentiel pour les personnes
âgées de 60 ans et plus, les
personnes qui les accompagnent
et les étudiants

Avec l'entière collaboration
des Nations Unies



MERCK FROSST
Pharmaceuticals Inc. / Merck Canada

Canada

Québec

Ville de Montréal



Les dieux du Stade de France



Stéphane Laporte

collaboration spéciale

Dimanche après-midi. Un taxi roule dans Paris en direction du Stade de France, avec à son bord André-Philippe, Pascale et moi. On est tous les trois tassés en arrière. Et on se sourit. On est content. On se raconte des blagues. On rigole. Hier soir, André-Philippe a subjugué les 85 000 spectateurs du Stade de France. Trois ovations debout. Des millions de bravos. Un tabac. Ça recommence ce soir. On a hâte. On est de bonne humeur.

Le taxi arrive aux abords de l'enceinte. Il doit s'arrêter. Il y a une barrière et un gardien de sécurité. André-Philippe baisse sa glace :

« Pardon monsieur, nous travaillons avec l'équipe de Céline Dion, pourriez-vous nous laisser passer, on doit se rendre dans les coulisses... »

— Non ! Allez-vous-en !

— Mais regardez, monsieur, on a les passes d'accès pour se rendre dans les coulisses. Le taxi va juste nous déposer devant l'entrée des artistes, puis il va repartir...

— Non, j'ai reçu la consigne de ne laisser passer personne, foutez le camp ! »

André-Philippe prend une grande respiration. Notre bonne humeur vient de disparaître. Un grand brun aux gros bras nous refuse l'accès aux coulisses. C'est un peu contraignant. J'essaie de le raisonner :

« Écoutez mon brave, c'est André-Philippe Gagnon, c'est lui qui fait la première partie du spectacle de Céline Dion, soyez gentils, laissez-nous passer... »

— Non, partez, c'est la dernière fois que je vous le dis ! »

Je commence à pomper. Pas parce ce grand dadaïs ne reconnaît pas André-Philippe. Avec la tronche qu'il a, il ne doit même pas reconnaître son père. Non, c'est sa façon de nous adresser la parole qui m'énerve. Son mépris. Sa condescendance. Parce qu'il a un chandail avec le mot *sécurité* écrit dessus, ce type se prend pour le président de la République. Il est en plein *power trip*. Ça le fait jouir de nous dire non. Ça paraît dans son visage. C'est lui le plus fort. On n'est pas mieux que mort. Pascale essaie le charme féminin. C'est notre dernier espoir : « Monsieur, comprenez donc ! M. Gagnon performe ici ce soir, il faut bien le laisser passer... »

Pascale termine sa phrase en faisant son plus beau sourire. Un sourire irrésistible. Un sourire auquel on ne peut rien refuser. Je le sais. Ça marche à tout coup avec moi. Mais ça ne marche pas avec notre SS de service. Il ne bronche pas. Il croise ses gros bras. Il ne répond même pas à Pascale. Ce gardien de sécurité n'a pas de cœur. C'est une machine. C'est Robocop !

La prise de son commence dans cinq minutes. Il faut à tout prix qu'on entre. J'interpelle

notre bourreau d'un ton sec. Fini ma petite voix à la française.

L'accent québécois prend le dessus : « OK le smatte, ça va faire, laissez-nous passer ! »

Le Schwarzenegger des bérêts reste près de sa barrière. Il ne s'approche même pas de la voiture. Il ne veut rien savoir de moi. Dans sa tête, notre cas est réglé. Nous sommes des avortons. Et nous n'entrons pas. La rage monte en moi. Du coup, je comprends comment la Première Guerre mondiale, la Deuxième, la guerre du Vietnam et celle du Kosovo se sont déclenchées. Il devait y avoir un gardien de sécurité quelque part qui a empêché quelqu'un d'entrer. Et la bataille a commencé. Le chauffeur de taxi se tourne vers nous :

« Bon, ben alors, moi, je n'ai pas juste ça à faire ! Pouvez-vous descendre que je puisse aller prendre d'autres clients... »

Nous sommes humiliés. Il y a dix minutes à peine, on croyait avoir Paris à nos pieds. On se sentait *big*. André-Philippe avait conquis le Stade de France. La Ville lumière était à lui. Et voilà que, maintenant, Paris nous dit merde.

André-Philippe demande au taxi d'attendre encore deux minutes. Il descend de la voiture. Et se dirige vers les gros bras. Il a les yeux de Serge Savard, la fois où il a réglé le cas de Dave Schultz !

« Écoutez monsieur, je suis André-Philippe Gagnon, je suis en spectacle ici ce soir, alors laissez-moi passer... »

— Que vous soyez le pape ou Stéphanie de Monaco, je m'en fous. Moi j'ai reçu des consignes et je les applique.

— Pourriez-vous au moins appeler vos patrons avec votre walkie-talkie, ils vont vous

confirmer que vous pouvez nous laisser passer...

— Je n'appelle personne. J'applique les consignes. Dégagez ! »

Les consignes sont des signes de cons. Ça ne se peut pas, être borné comme ça ! Ce type a dû voir trop de films de Louis de Funès ! André-Philippe se mord les lèvres. Une goutte de sueur perle sur son front. André-Philippe est un garçon très gentil. Poli et bien élevé. Mais quand il se mord les lèvres, c'est mauvais signe. Très mauvais signe. J'ai peur qu'il fasse une imitation de Sean Penn. Je vois déjà le titre de *France Soir* demain : « Rififi au Stade de France ! Un imitateur québécois assomme un gardien de sécurité ! »

André-Philippe regarde son rival, droit dans les yeux. Comme Clint Eastwood dans *Le Bon, la Brute et le Truand*. Il va se passer quelque chose. C'est sûr. Un autre agent de sécurité se précipite sur mon ami. Pas pour le retenir. Mais pour l'embrasser !

« Mais c'est André-Philippe Gagnon, l'imitateur du Québec ! Je vous ai vu hier, vous êtes génial ! Vous feriez mieux de vous dépêcher, la prise de son est commencée ! »

Notre Louis de Funès gonflé aux stéroïdes baisse la tête. André-Philippe remonte dans le taxi. La barrière se lève et on se dirige vers les coulisses. Nous sommes sauvés. Le contretemps est terminé.

Le spectacle d'André-Philippe est un autre triomphe, 85 000 personnes l'ovationnent durant de longues minutes. Elles lui lancent des bravos. Elles le portent aux nues. Elles font de lui un dieu. Mais André-Philippe ne s'enfle pas la tête avec ça. Au fond de lui, il sait, que les vrais dieux du stade, ce sont les agents de sécurité !

Plus d'un milliard pour embaucher de nouveaux professeurs aux États-Unis

Agence France-Presse
WASHINGTON

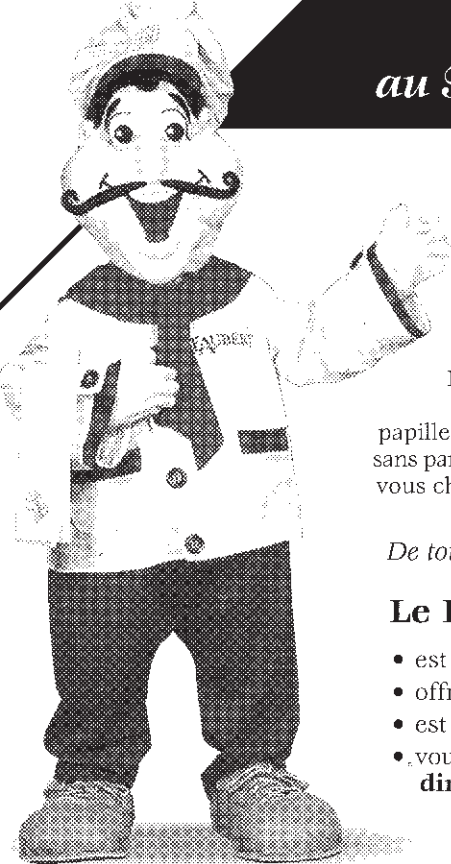
Le président américain Bill Clinton a annoncé hier que le gouvernement fédéral allait transférer dans les prochains jours 1,2 milliard de dollars aux États et aux autorités scolaires locales, pour leur permettre d'embaucher d'ici la rentrée 30 000 enseignants et réduire ainsi les effectifs dans les classes.

« Réduire le nombre d'élèves par classe est l'un des plus importants investissements que nous puissions faire pour nos enfants », a-t-il déclaré lors de son allocution hebdomadaire radiodiffusée, soulignant que de récentes re-

cherches confirmaient que « les enfants apprennent mieux dans des petites classes ».

M. Clinton a souligné que trop de classes comptaient encore plus de 30 élèves, dont les enseignants « passent plus de temps à maintenir l'ordre qu'à maintenir un haut niveau scolaire », et précisé qu'il souhaitait réduire ce nombre à 18 pour les classes élémentaires.

Une meilleure qualité des écoles publiques est la priorité des Américains, selon un récent sondage. Viennent ensuite la difficulté d'élever des enfants dans la culture actuelle, la criminalité et le financement de la retraite.



Goûtez la vie au Faubourg Ste-Catherine

L'exotisme et la culture des pays lointains au coeur du centre-ville!

Venez savourer une **cuisine authentique** des quatre coins du monde dans une ambiance chaleureuse d'un **marché d'alimentation** internationale, coloré et débordant de fraîcheur.

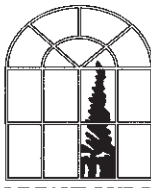
Nos 27 restaurants gourmets vous offrent des **menus savoureux à petits prix**. Une vraie fiesta pour vos papilles! Vous trouverez chez nous un choix gastronomique sans pareil. Nos diverses **échoppes** et **boutiques spécialisées** vous charmeront à coup sûr! Les **cinéphiles** aussi peuvent assouvir leur passion au Faubourg Ste-Catherine.

De tout pour tous les goûts sous un seul et même toit!

Le Faubourg Ste-Catherine...

- est ouvert tous les jours jusqu'à **21 h 30**;
- offre le déjeuner dès **7 h 30**;
- est à deux pas de la station de métro **Guy-Concordia**;
- vous invite à son **Brunch international du dimanche** — choix de menus à compter d'aussi peu que **4,50 \$** pour adultes et **2,99 \$** pour enfants, chez les restaurants participants du 3^e niveau.

Le Faubourg Ste-Catherine :
où parfums de cultures et saveurs du monde se côtoient!



LE FAUBOURG
Ste-Catherine
www.lefaubourg.com
1616, Ste-Catherine O. (514) 939-3663



MARCHÉ INTERNATIONAL
BOUTIQUES D'ALIMENTATION • 27 RESTAURANTS • CINÉMAS

GIORGIO EMPORIO

50%

1^{er} et 2^e ÉTAGES

**Le solde à 50 % de GIORGIO est le plus important de la saison.
Pendant cette période, nous réduisons les prix sur tout.
Complets, vestons, pantalons, chemises, polo, cravates,
ceintures, T-shirts, jeans
et beaucoup plus encore. Nous avons hâte de vous servir.**

DU 25 AU 30 JUIN

**LES COURS MONT-ROYAL
1455, RUE PEEL
ANGLE DE MAISONNEUVE
TÉL.: (514) 282-0022**

LA NOUVELLE SONATA

ENTIÈREMENT REPENSÉE POUR 1999

SONATA GL

A PARTIR DE

229\$*

/MOIS

FINANCEMENT À PARTIR DE

1,8%



INCLUANT UNE LONGUE LISTE D'ÉQUIPEMENTS STANDARDS COMME:
LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE, LA CLIMATISATION, LE GROUPE ÉLECTRIQUE,
2 COUSSINS GONFLABLES ET BEAUCOUP D'AUTRES (MOTEUR 4 CYLINDRES DISPONIBLE / VERSIONS GL ET GLS)

VENEZ LA VOIR ET L'ESSAYER !

*Photo à titre indicatif seulement. Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SONATA 99 à partir de 229 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 10 992 \$. Comptant de 1 950 \$ ou échange équivalent, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 1,8 % jusqu'à 48 mois ou de 3,8 % sur une période de 60 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 99. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 juin 1999.



HYUNDAI
Une ère nouvelle

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL						
NORD CHOMDEY HYUNDAI 682-6000 DESVEUILLES HYUNDAI Laval 688-6393 HAMEL HYUNDAI St-Eustache 974-0440	HOULE ET FRÈRES HYUNDAI Terrebonne 477-4847 HYUNDAI AUTO St-Étienne 432-4252 HYUNDAI BLAINVILLE 434-5494	EST HYUNDAI GABRIEL Anjou 329-7777 HYUNDAI REPENTIGNY 956-7734	CENTRE COITEUX HYUNDAI Montréal 321-3201 METRO HYUNDAI Montréal 485-0001	OUEST LILSAN HYUNDAI Dorval 683-5702 HYUNDAI VAJOREUX 685-3677 VALLEYFIELD HYUNDAI 370-3330	SUD HYUNDAI CASAVANT St-Hyacinthe 774-6344 / 861-0028 HYUNDAI DE CHATEAUGUAY 699-8555 LA PRAIRIE HYUNDAI 659-2509 HYUNDAI VARENNES 652-4979	LES AUTOMOBILES CLOIGNON INC. St-Jas / St-Richelieu 348-8817 LOVELEIGH -HYUNDAI 670-2060 SERAY AUTO INC. Chambly 875-1959

ATTENTION DÉTAILLANTS

Publiez votre annonce à

Ne manquez pas

SUPERAUBAINES D'ÉTÉ



1/2 PRIX

La saison estivale à demi-tarif dans *La Presse* les mercredis de juillet, soit les 7, 14, 21 et 28 juillet dans le cahier spécial **Superaubaines d'été.**

Pour plus de renseignements
(514) 285-6947

La Presse

Il y a 150 ans naissait Lady Lacoste, doyenne d'une famille de «femmes d'oeuvres»

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat



Marie-Louise Globensky



Sir Alexandre Lacoste

PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

On a peu écrit sur les femmes qui ont marqué l'histoire du Québec.

Ainsi Lady Lacoste, née Marie-Louise Globensky à Montréal il y a 150 ans cette année (le 2 février) et morte le 11 décembre 1919, il y aura donc 80 ans cette année, fut l'une des premières femmes à la base du réseau d'institutions sociales et de santé que connaît le Québec aujourd'hui. À ses débuts, ce réseau dépendait non pas du gouvernement, mais du clergé et de généreux mécènes.

La nouvelle de la mort de Lady Lacoste a fait la une de *La Presse*. Un gros titre accompagné d'une photo faisait état du décès d'une Canadienne distinguée, suivi d'un gros sous-titre qui affirmait qu'il s'agissait d'un grand deuil pour la société montréalaise.

L'épouse de Sir Alexandre Lacoste, ancien juge en chef de la Cour d'appel de la province de Québec, était décrite comme une femme du monde et une femme d'oeuvres.

« Lady Lacoste, écrivait *La Presse*, avait été intimement mêlée à notre vie sociale. Elle s'était (elle le faisait encore très activement) occupée de toutes les oeuvres patriotiques et philanthropiques et rien de ce qui pouvait intéresser le coeur humain ne lui était indifférent. Les oeuvres auxquelles elle consacra son énergie sont nombreuses, les gens à qui elle s'intéressa, qu'elle secourut ou aida sont nombreux. Si sa famille et ses très nombreux amis la pleurent, ses protégés, les malheureux, la regretteront longtemps, toujours. »

En éditorial, le journal affirmait que « la mort de Lady Lacoste a fait naître les plus vifs regrets dans tous les milieux où cette distinguée Canadienne était connue. En elle disparaît l'une de nos Montréalaises les plus dévouées aux oeuvres sociales, et l'une de celles qui ont montré le plus de patriotisme pendant la guerre. »

Trois jours plus tard, ses funérailles firent l'objet d'un compte rendu élaboré, une foule nombreuse s'étant rendue à l'église Saint-Jacques lui rendre les derniers hommages et, affirmait le journal, toutes les classes de la société étaient représentées. C'est d'ailleurs l'archevêque de Montréal qui avait présidé l'absoute.

La petite amie de Louis-Joseph Papineau

Mais qui est cette Marie-Louise Globensky qui, à l'âge de 17 ans, épousait l'avocat Alexandre Lacoste dont les descendants sont notamment à l'origine de l'hôpital Sainte-Justine et du premier mouvement féministe et social à voir le jour au Québec (la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste) ? On compte de plus parmi eux la première bachelière canadienne-française de l'une de nos

universités, tandis que d'autres ont accédé à la magistrature, à la présidence de la Bourse de Montréal, à celle de la Société des alcools du Québec et occupé combien d'autres postes importants.

Le premier et seul Globensky à avoir émigré au Canada, August Fraz Glaubenskindt ou Globensky, de nationalité allemande, mais d'ascendance polonaise, est arrivé au pays en novembre 1781, comme chirurgien dans un régiment de mercenaires allemands sous le haut commandement du major général baron Frédéric-Adolphe von Riödesel.

Ces mercenaires allemands avaient été ajoutés aux troupes anglaises pour mieux repousser l'invasion américaine qui faisait suite à la déclaration d'indépendance des États-Unis et c'est grâce à eux que les villes de Montréal, Sorel et Trois-Rivières, déjà tombées aux mains des Américains, purent être reconquises.

Avant d'épouser Alexandre Lacoste, Marie Globensky était tombée amoureuse, à 15 ans, de nul autre que Louis-Joseph Papineau, ancien leader des Patriotes de 1837.

Robert Rumilly, dans son *Papineau et son temps* écrit d'ailleurs : « Papineau est veuf, un peu solitaire malgré tout, parmi les colons de la Petite-Nation. Il a 78 ans. Il se prend d'amitié amoureuse pour une couventine de 16 ans qui appartient — j'allais écrire : naturellement — à une famille de ses anciens adversaires. La demoiselle, un peu coquette, et son jeune coeur peut-être troublé, se prête au jeu. Ils font ensemble, aux jours de congé de la pensionnaire, des promenades à l'ombre du bois... »

Plus loin, Rumilly revient sur cette idylle platonique : « La présence qui eût été la plus chère à Papineau lui manque. Sa petite amie passe l'été chez des parents à Terrebonne. Pa-

pineau lui écrit toutes les deux ou trois semaines en commençant ses lettres par « Toute belle et bonne et bien chère... » Il fait ou simule une petite scène de jalousie en apprenant qu'elle va au bal. »

Une grande dame

En janvier 1920, quelques semaines après son décès, la *Revue moderne* publia à son sujet une nécrologie des plus élogieuses qui résume bien le rôle qu'elle a joué dans la société québécoise de l'époque : « La mort de Lady Lacoste laisse un grand vide dans la société montréalaise... »

« Lady Lacoste, dans sa taille imposante avec son profil aristocrate, et son sourire tout à la fois grave et bienveillant, personnifiait la femme d'autrefois. Cet autrefois qui a fait la distinction et la survie de notre race canadienne-française. Née d'une famille aux manières courtoises, aux principes sévères, elle avait bien conservé la personnalité de cet ancêtre européen, venu comme chirurgien-major, dans un de ces régiments qui combattait dans la guerre de l'Indépendance aux États-Unis d'Amérique... »

« Levée, comme la femme forte de l'Évangile, dès les premières heures du matin, elle n'a jamais manqué d'assister à la messe, jusqu'au dernier jour de sa vie, puis, elle consacrait son temps à la direction de ses enfants, de ses serviteurs et de ses pauvres. Le soir, elle recevait, ou suivait son distingué mari aux réceptions officielles ou intimes. En ces dernières années, elle apparut dans les principales sociétés de bienfaisance et presque toujours appelée à la présidence de ces différents comités, elle adressait la parole avec facilité, calme et sagesse : toujours souriante, toujours disposée à rendre service aux humbles... Le jour même de son décès, elle s'était

occupée de placer quatre orphelins dans des maisons de charité.

« Hospitalière comme elle savait l'être, à la façon du temps passé, elle reçut dans son salon, pendant au moins 30 ans, tout ce que le Canada français a connu de célébrités... en herbe ou de personnes au sommet de la gloire !

Mme Gérin-Lajoie

Lady Lacoste protégeait et lançait dans le monde la jeunesse universitaire, partageait avec d'autres grandes dames de son temps le plaisir de produire les débutants et de les diriger vers leur évolution sociale : que de graves messieurs, aujourd'hui artistes, écrivains, médecins, avocats, magistrats, ministres, orateurs, se sont initiés chez ces dames, aux usages du beau monde et à la pratique de l'aplomb nécessaire pour développer chez l'individu cette connaissance psychosociologique qui permet de frayer sa route et d'atteindre au plus haut degré de sa valeur personnelle.

Que de jolis minois ont défilé dans cet oasis de la rue Saint-Hubert, que de touchantes idylles ; que de mariages ébauchés ; que de vocations politiques ou autres ont germé au sein de ces fêtes captivantes où se pressait l'élite de ces beaux jeunes gens, au regard brillant et à la lèvre fière sous le sourire des 20 ans...

« Le couronnement de la carrière de Lady Lacoste, c'est d'avoir donné aux contingences de l'évolution de la jeunesse canadienne-française, sa fille, Mme Gérin-Lajoie, qui accomplit chez nous l'oeuvre commencée de la Fédération nationale des femmes. Ce que l'une fait dans le domaine des groupes syndicalisés du monde du travail féminin, la mère l'a accompli dans la sphère élégante de mondanités bilingues de sa caste sociale. « Caste », un mot qui n'existera plus demain, puisque, hommes et femmes, théorie et pratique, le monde universel n'a plus qu'un chemin et qu'une dénomination, la démocratie ! »

Une descendance prestigieuse

Marie-Louise Globensky et Alexandre Lacoste ont eu 13 enfants, huit filles et cinq garçons et certains d'entre eux jouèrent un rôle important dans l'histoire sociale du Québec. Certains de leurs descendants le font d'ailleurs encore aujourd'hui.

La première fille de Lady Lacoste, Marie, avait épousé Henri Gérin-Lajoie et a beaucoup travaillé pour le statut de la femme au Québec. C'est sa fille, Marie Gérin-Lajoie, qui fonda l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil et qui fut première bachelière universitaire du Québec.

Blanche avait épousé le sénateur Joseph-Philippe Landry.

Justine, épouse de Louis de Gaspé Beaubien, est passée à l'histoire québécoise comme fondatrice de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Yvonne, épousa le juge Auguste-Maurice Tessier de la Cour supérieure.

Paul, qui fut bâtonnier de Québec, épousa la fille du consul de France, Anita Duchastel de Mont-Rouge.

Alexandre, épousa Alberta Bienvenue, la fille du gérant fondateur de la Banque Provinciale du Canada (devenue depuis la Banque Nationale du Canada depuis sa fusion avec la Banque Canadienne Nationale), Tancrede Bienvenue.

Vénus, du soir au matin

PIERRE CHASTENAY
collaboration spéciale

Depuis quelque temps déjà, Vénus est l'objet le plus brillant dans le ciel du soir après le Soleil et la Lune. Pourtant, la planète n'a pas encore atteint sa brillance maximum. C'est le 14 juillet prochain que la planète Vénus brillera de tous ses feux au crépuscule. Comme pour souligner l'événement, un mince croissant de Lune se joindra à la planète le lendemain soir.

À pareille date il y a un mois, Vénus atteignait sa plus grande séparation angulaire au Soleil, ce que les astronomes appellent l'élongation maximale. Et le 20 août, soit dans à peine un mois et demi, la planète passera entre le Soleil et la Terre, disparaissant à nos yeux jusqu'à sa réapparition dans le ciel du matin en septembre. Comment expliquer de tels changements si rapides ?

Toutes ces métamorphoses s'expliquent par le fait que Vénus est une planète *inférieure*, c'est-à-dire que son orbite autour du Soleil est située à l'intérieur de l'orbite terrestre. Les conséquences de cette géométrie particulière sont multiples : vue de la Terre, Vénus ne s'éloigne jamais beaucoup du Soleil. Au maximum, la distance angulaire entre les deux objets atteint 45 degrés, comme ce fut le cas le 11 juin dernier.

Autre conséquence importante, la planète Vénus nous montre des phases — comme notre Lune — lorsqu'on l'observe au télescope. Lorsqu'elle est située de l'autre côté du Soleil par rapport à la Terre — sans être directement derrière notre étoile ! — elle nous apparaît

presque pleine. Comme pour la Lune, on nomme cette phase gibbeuse, du latin *gibber* qui signifie bosse.

En se déplaçant ensuite le long de son orbite, Vénus donne l'impression de s'éloigner du Soleil. La planète est alors visible en soirée au-dessus de l'horizon Ouest, immédiatement après le coucher du Soleil. Elle atteint éventuellement l'élongation maximale Est, et ressemble alors à un premier quartier de Lune.

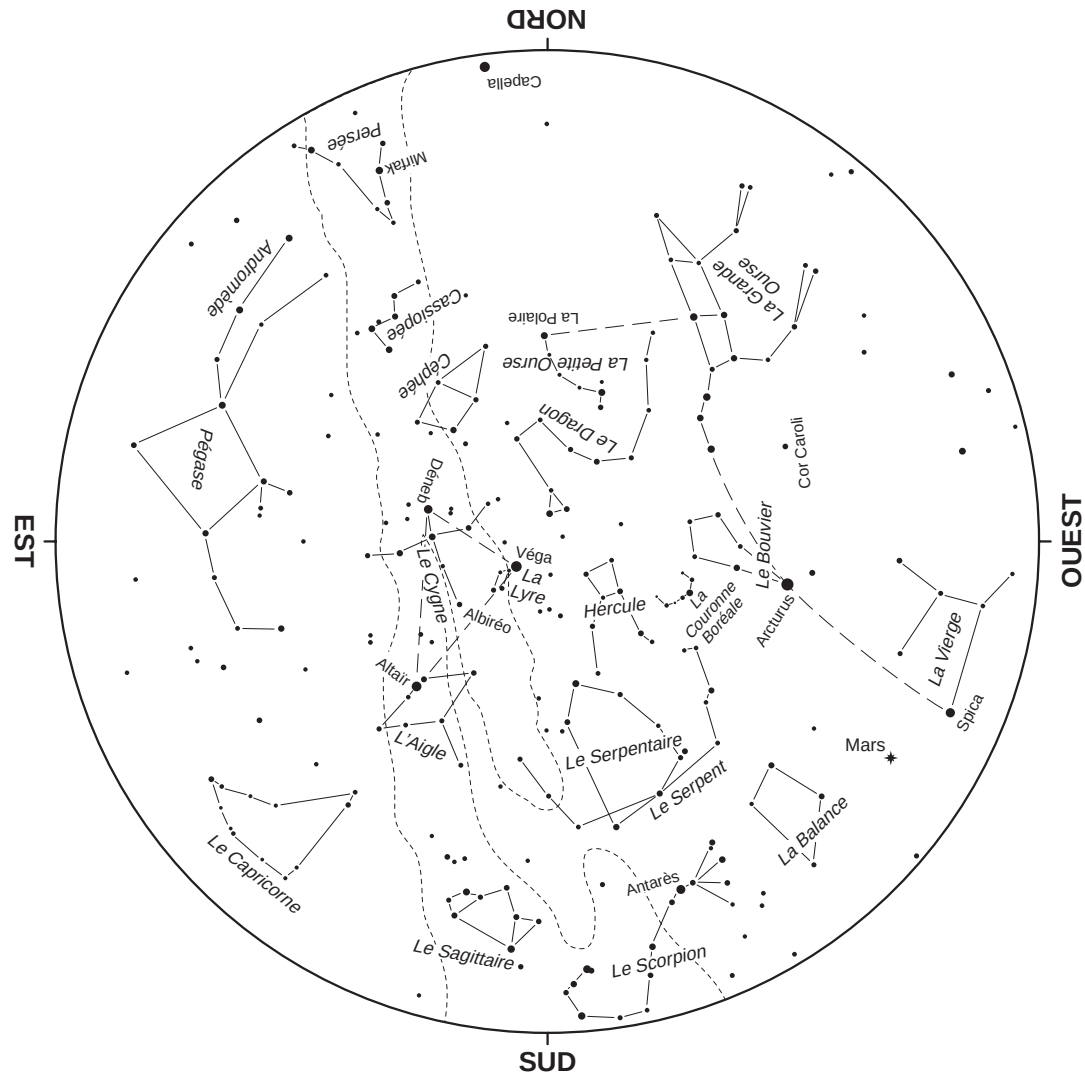
À partir de ce moment, la séparation angulaire entre Vénus et le Soleil diminue inexorablement, et la planète se rapproche rapidement de notre étoile. De quartier, elle passe à la forme de croissant. Le diamètre apparent de la planète augmente en même temps que diminue la distance qui nous en sépare. C'est la combinaison de ces deux facteurs qui fait que la planète atteint sa brillance maximum peu de temps avant de disparaître dans les lueurs du Soleil, en passant entre la Terre et le Soleil.

Lorsque Vénus émerge de nouveau de l'autre côté du Soleil, elle s'est métamorphosée en « étoile du matin », apparaissant au-dessus de l'horizon Est peu de temps avant le lever du Soleil. Les phases observées au crépuscule quelques mois plus tôt se répètent à l'aube dans l'ordre inverse : croissant, puis quartier, puis gibbeuse, avant que la planète ne disparaisse à nouveau, en passant cette fois derrière le Soleil.

Vénus met 225 jours à compléter une orbite autour du Soleil. Mais puisque les transformations que nous venons de décrire dépendent également de notre position par rapport au Soleil et à Vénus, et que la Terre avance elle aussi sur son orbite, les phases de Vénus se répètent en réalité tous les 584 jours, soit un peu plus d'un an et sept mois.

Mars, Jupiter et Saturne

Lorsque Vénus disparaît sous l'horizon Ouest vers 22 h, tournez votre regard vers Mars. En juillet, la planète rouge est visible au sud-ouest et se couche vers minuit. Au fil des jours, on la voit s'éloigner de l'étoile Spica, l'Épi de la Vierge. Bien que la brillance de Mars diminue rapidement, on distingue encore clairement sa teinte orangée caractéristique. Jupiter et Saturne apparaissent au-dessus de l'horizon Est plus tard



CARTE MARC JOBIN, Planétarium de Montréal ©

La carte représente le ciel tel qu'on pourra le voir à la mi-juillet vers 23 h 30 (heure avancée de l'Est), une heure plus tard au début du mois, une heure plus tôt à la fin. Pour l'utiliser, tenez la carte au-dessus de votre tête, en alignant les points cardinaux. Les lignes pleines identifient les constellations, tandis que le pointillé fin montre les contours de la Voie lactée.

dans la nuit, soit vers 2 h du matin. Un joli spectacle pour les lève-tôt !

Mentionnons en terminant que c'est le 6 juillet à 18 h que la Terre atteindra le point de son orbite le plus éloigné du Soleil, ce que l'on nomme l'aphélie. Pas moins de 152 099 000 de kilomètres nous sépareront alors de notre étoile, contre 147 097 000 de kilomètres en janvier dernier, au périhélie.

Nous serons donc 3 % plus loin du Soleil pendant la canicule de juillet que lors des grands froids de janvier. Voilà une preuve spectaculaire que la distance Terre-Soleil n'influence pas les variations de température saisonnières !

Pierre Chastenay est astronome au Planétarium de Montréal.

Programme triple au Planétarium. *Demain, la lune*, pour les jeunes et la famille présenté en après-midi, *Astéroïdes* pour les plus vieux présenté en soirée et *L'univers du Petit Prince* pour les tout-petits (5-8 ans) présenté le matin. Horaire et informations : (514) 872-4530. Renseignements astronomiques : (514) 861-CIEL.

www.planetarium.montreal.qc.ca

Actualités

Les inspecteurs de la CSST prennent rendez-vous avec les entreprises

Deux fois plus d'agents de la faune que d'inspecteurs

Voici la deuxième tranche de notre série sur la Commission de la santé et de la sécurité du travail.



André Noël

Un groupe de six campeurs se délassent autour d'un feu de camp un bon soir d'été, sur les rives de la Cascapédia, en Gaspésie. Soudain, ils sursautent. Trois gardes-pêche armés, en uniforme, surgissent d'un bosquet. Ils inspectent les canots, ouvrent les tentes, fouillent dans les sacs à dos. Ne trouvant aucune ligne à pêche ou de filet susceptible de capturer illégalement des saumons, ils repartent, aussi silencieusement qu'ils sont venus.

Cette scène, que deux reporters de *La Presse* ont vécue, se répète des centaines de fois chaque année en forêt. Mais, sauf exception, elle ne risque pas de se produire en usine ou dans un chantier du Québec, et cela pour deux raisons.

La première : les inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) sont seulement 250 à surveiller 222 500 entreprises et à protéger 2,6 millions de travailleurs. Par comparaison, 495 agents de la faune protègent les orignaux, les saumons et les autres animaux sauvages contre le braconnage, sans compter 275 as-

sistants de la faune et 248 gardiens de territoire, pour un total de 1018 employés (les deux tiers sont saisonniers).

« Les gardes-chasse et les gardes-pêche sont plus nombreux que nous et ont plus de pouvoir, souligne un inspecteur de la CSST, sous le couvert de l'anonymat. Le gouvernement envoie un message clair : les braconniers qui tuent des animaux courent plus de risques que les employeurs qui lésinent sur les méthodes de travail, quitte à blesser ou à tuer des êtres humains. »

Annoncer les visites

Deuxième raison : la CSST décourage ses inspecteurs d'arriver à l'improviste chez un employeur. En vertu de sa Nouvelle approche en prévention-inspection (NAPI), adoptée en 1995, elle les encourage au contraire à annoncer leurs visites et à prendre rendez-vous. L'objectif de la NAPI : convaincre, soutenir et, en dernier ressort seulement, contraindre.

« L'objectif premier de la NAPI, c'est la correction des situations dangereuses et non pas la prise en défaut, indique un document de la CSST. Lorsque cela ne compromet pas l'efficacité de son intervention auprès de l'entreprise, l'inspecteur avise les deux parties (employeurs et employés) de la date et de l'heure de sa visite. »

Sous le couvert de l'anonymat, des inspecteurs ont dit à *La Presse* que, depuis l'entrée en vigueur de la NAPI, ils ne savent plus comment se comporter. « C'est mal vu d'émettre un constat d'infraction, a dit l'un d'eux. C'est comme un constat d'échec, la démonstration que nous n'avons pas réussi à convaincre l'entrepreneur récalcitrant de modifier ses méthodes de travail. »

Un autre inspecteur s'est fait plus cinglant : « La NAPI a été faite sur mesure pour les employeurs, au détriment des travailleurs, a-t-il dit. Quand tu prends rendez-vous,



Deux poids deux mesures?

ne sont pas disponibles le lendemain, mais seulement quelques jours plus tard. »

Le cas Montpak

Le nombre de visites dans les entreprises a chuté de 48 424 en 1994 à 13 229 en 1997. L'adoption de la NAPI n'a pas empêché certaines catastrophes, du moins pas celle qui s'est produite en 1997 à l'usine de transformation de viandes Montpak, rue Hogan à Montréal.

Après l'accident, qui a fait un mort et 22 blessés, la CSST a soutenu qu'elle était intervenue « plusieurs fois entre 1990 et 1994 » chez Montpak. Mais elle n'a évoqué aucune visite entre 1995 et le 21 mars 1997.

Ce jour-là, à 16 h 55, un ouvrier grimpe sur un palier très encombré et trébuche contre une boîte de 12 kilos, qui bascule dans le vide. Dans sa chute, la boîte heurte un vieux tuyau, non protégé contre les chocs, où circule l'ammoniaque liquide nécessaire à la réfrigération. Rouillé, le raccord du tuyau éclate.

Au contact de l'air, l'ammoniaque s'évapore et forme un nuage toxique. Ce gaz brûle toutes les parties humides du corps humain, notamment les poumons. Les travailleurs suffoquent et s'enfuient à toute vitesse. Deux ouvriers aident un collègue à sortir du puits du monte-charge où il est tombé. Ils soutiennent aussi un camarade aveuglé par le nuage d'ammoniac. Plusieurs ouvriers sont grièvement

brûlés. Mais ils sortent vivants de l'édifice.

Herculano Froias est moins chanceux. En tentant de fuir les lieux, il se retrouve au sous-sol, dans la salle des installations électriques. Poursuivi par le gaz, il se précipite vers la fenêtre, casse la vitre, tire sur les barreaux et appelle à l'aide. Des travailleurs tentent d'arracher les barreaux avec une chaîne, mais en vain. M. Froias se débat comme un rat dans une cage, puis s'effondre, mort.

Sérieuses lacunes

La CSST dépêche un enquêteur sur les lieux. Le rapport d'accident conclut qu'il y avait de sérieuses lacunes : l'entreposage était inapproprié, la tuyauterie d'ammoniaque n'était pas protégée, le raccord du tuyau était corrodé, il n'y avait pas assez de masques respiratoires, ni de système d'alarme, il était impossible de fermer le robinet d'ammoniaque, des employés ignoraient où se trouvaient les sorties de secours.

Exceptionnellement, le bureau du coroner ouvre sa propre enquête (d'habitude, pour les accidents de travail, il se fie aux rapports de la CSST). Le coroner Paul Dionne reçoit une bonne collaboration de l'enquêteur de la CSST... jusqu'à ce que ce dernier soit avisé par son supérieur de ne plus lui parler.

Dans son rapport, M. Dionne écrit : « Le coroner considère que la CSST aurait dû être plus vigilante, notamment en matière d'un plan d'évacuation bien identifié et d'un système d'éclairage d'urgence ». Il révèle par ailleurs ceci : « La CSST, écrit-il, avait été sensibilisée aux dangers de l'ammoniaque lors d'un décès, mais elle n'avait pas jugé bon d'établir un plan d'action. »

Le cas Melri

La compagnie Montpak ne s'est pas vu imposer d'amende. Pas plus que la compagnie Melri, à Contrecoeur, où est survenu un autre accident mortel, sept mois plus tard. Patrick Bégin, 27 ans, travaillait

seul dans l'usine A, une vieille partie de la carrière de Melri, qui traite les scories des aciéries.

Le 6 octobre 1997, à 11 h 30, le jeune Bégin descend de la chambre de contrôle et se dirige vers les tamis. Il veut enlever des scories qui entravent le roulement d'un tapis roulant. Il enjambe un garde-corps. Ses vêtements sont accrochés par une aspérité du rouleau. Il est entraîné et écrasé.

L'inspecteur de la CSST, Vasile Murgaseanu, arrive sur les lieux et entame son enquête. Il constate que l'usine A est dans un état délabré. Plusieurs machines en mouvement sont dépourvues de mécanismes de protection et d'arrêt automatique. La compagnie n'a aucun programme d'entretien préventif.

En cours d'enquête, M. Murgaseanu apprend que l'inspecteur attiré à la compagnie n'a pas inspecté l'usine A lors de ses visites de routine. Cet inspecteur n'a donc jamais demandé de mesures correctives. M. Murgaseanu souligne le fait dans son rapport d'accident. Ses supérieurs retranchent cette information et tentent de l'obliger à signer une version tronquée de son rapport. L'inspecteur refuse et reçoit des lettres de réprimande.

La directrice régionale de la CSST du bureau de Longueuil, Louyse Toulouse, l'accuse de faire « preuve d'insubordination en contactant le coroner dans une affaire d'enquête d'accident ». Elle menace de suspendre son permis d'inspecteur. Encore une fois, le bureau du coroner a entrepris une enquête publique sur cette affaire ; celle-ci n'est toujours pas terminée.

« Si la CSST avait fait son travail d'inspection et exigé des corrections, mon fils serait peut-être en vie, dit son père, Lauréat Bégin. Mon garçon était prudent. Il avait très peur de travailler sur ces machines-là. Elles étaient dangereuses et l'employeur ne donnait aucune formation. »



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Les pompiers nettoient leurs vêtements après être intervenus à l'usine Montpak, à Montréal, où une fuite d'ammoniaque a fait un mort et 22 blessés. Le plan d'évacuation était déficient. Mais aucune amende n'a été imposée à la compagnie. Le coroner a accusé la CSST d'avoir manqué de vigilance.

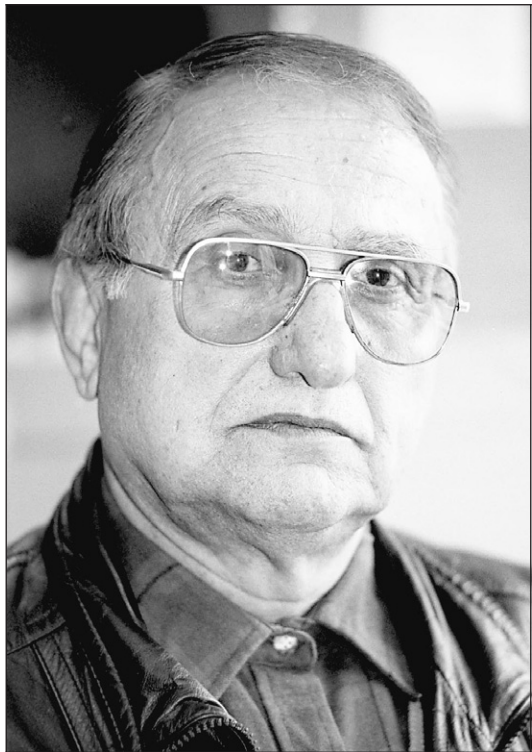


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Vasile Murgaseanu, inspecteur à la CSST. En faisant enquête sur la mort de Patrick Bégin, il a découvert que l'usine avait été insuffisamment inspectée avant l'accident. Cette information a été retranchée de son rapport, contre son gré.



PHOTO La Presse

Patrick Bégin, 27 ans, écrasé à mort. « Si la CSST avait fait son travail d'inspection et exigé des corrections, mon fils serait peut-être en vie, dit son père, Lauréat Bégin. Mon garçon était prudent. Il avait très peur de travailler sur ces machines-là. Elles étaient dangereuses et l'employeur ne donnait aucune formation. »

Trois morts qui auraient pu facilement être évitées

ANDRÉ NOËL

La lecture des rapports d'accidents mortels préparés par les inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) fait souvent dresser les cheveux sur la tête. Le montant des amendes imposées aux employeurs — en moyenne 500 \$ — paraît bien faible en regard des méthodes de travail déficientes. Voici trois cas parmi d'autres.

Aspiré à mort

Le 3 février 1998, Doris Bouchard, 34 ans, embrasse sa femme, qui attend un deuxième enfant, et se rend au travail. Il est mécanicien à l'usine Multi-Sauce, qui fabrique des produits alimentaires à Hébertville-Station, au Saguenay/Lac Saint-Jean. Parmi ses collègues, il a la réputation d'un ouvrier spécialisé minutieux et prudent.

Mais la prudence ne suffira pas. Après la pause de 15 h, il va nettoyer une cuve où sont mélangés divers ingrédients. M. Bouchard est seul. Sa tâche l'oblige à enfoncer sa main dans le mélangeur et à appuyer sur l'interrupteur de la machine par petits coups pour faire tourner la vis sans fin et les deux pales de métal. Vers 16 h, les employés entendent un bruit, semblable à quelque chose qui tombe, suivi par le bruit d'un moteur qui force. Ils se précipitent vers le mélangeur.

Le bras droit en partie arraché, M. Bouchard est coincé entre la vis sans fin et le fond de la cuve de métal. Il faut près de trois heures aux secouristes pour réussir à le dégager. Même les pinces de désincarcération ne sont pas assez puissantes pour couper l'hélice. Il faut utiliser une scie à pointes de diamant. Happé progressivement dans le mélangeur, le mécanicien a connu une mort horrible.

Une bien petite dépense lui aurait évité de périr ainsi : il suffisait de doter le mélangeur d'un mécanisme d'arrêt automatique sur les couvercles. C'est ce que signalent le rapport d'accident et le constat d'infraction. L'employeur a plaidé coupable devant le Tribunal du travail, en novembre dernier, et payé une amende de 500 \$.

Un four électrique

Canadoil Forge fabrique des conduites de pipeline dans son usine de Bécancour. En fin d'opération, les conduites sont placées dans un four électrique, dont la température est portée à plus de 650 degrés Celsius. Des grilles surmontent le four. En mars 1998, la compagnie demande à une petite entreprise, spécialisée dans l'entretien d'édifices rési-

dentiels, de faire passer des fibres optiques dans l'usine.

Le sous-traitant embauche deux journaliers, dont Pierre Lessard, 45 ans. Le 27 mars, les deux hommes se présentent chez Canadoil. Ils ont des plans de l'usine, mais aucune indication des lieux dangereux. Ils se mettent au travail.

Le 2 avril, ils grimpent près du four. Ils n'ont pas assez d'espace pour installer un échafaudage ou une échelle. Ils ne se doutent pas que le toit du four n'est pas solide : le contremaître de l'usine a enlevé un ventilateur qui faisait défaut et bouché le trou avec des panneaux et une grille, qu'il n'a pas fixée. M. Lessard se hisse et fait une chute fatale dans le four brûlant. Son collègue se brûle les mains en tentant de le secourir, mais survit.

« Canadoil Forge n'a pas aménagé son établissement de façon à assurer la protection des travailleurs en ce qu'il y avait une ouverture dans le toit du four électrique, de 71 cm par 76 cm ; cette ouverture n'était pas recouverte d'une grille solidement fixée en place », indique le constat d'infraction, signé en janvier dernier. Amende et frais réclamés : 600 \$.

Boules de feu

Deux mois plus tard, toujours à Bécancour, une gigantesque explosion pulvérise une partie de l'usine de fabrication de meubles Joseph Lemay. Pourtant, les activités semblaient se dérouler normalement en cet après-midi du 3 juin 1997. Après la pause de 15 h, les ouvriers réintègrent leur poste de travail.

Rock Lemay allume les ventilateurs des deux dépoussiéreurs, mais il les éteint aussitôt, car une forte odeur de brûlé se fait sentir. Cherchant la source de l'odeur, il ouvre la porte de la ponceuse. Des étincelles jaillissent. C'est l'explosion. Des boules de feu dévalent les quatre ouvriers les plus proches : Rock Lemay meurt sur place ; Roger Martel, André Therrien et Jean-Claude Hébert mourront à l'hôpital.

L'inspecteur de la CSST découvre que les deux dépoussiéreurs datent d'une trentaine d'années. Il ne peut identifier ni le fabricant ni l'installateur. Un des deux appareils n'est pas muni d'un évent d'explosion, contrairement à ce que prescrit un règlement connexe à la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Une simple soupape aurait permis aux gaz surpressés de s'échapper. Sans évent, une seule étincelle a provoqué une énorme explosion. Le dépoussiéreur était une bombe en puissance. La CSST impose deux amendes de 500 \$ chacune, ou 250 \$ pour chacun des quatre ouvriers tués.

DEMAIN : Les travailleurs accidentés espionnés

Le dernier des jaugeurs

NATHALIE NOLIN

Olivier Richard a passé 43 années de sa vie à goûter des vins et des spiritueux et à contrôler leurs arrivages. Il pratiquait les métiers de jaugeur et de dégustateur. Aujourd'hui, le travail de jaugeur est accompli par des machines et les dégustateurs portent maintenant le titre de préposés à la dégustation. Même la société pour laquelle il travaillait a changé d'appellation trois fois au fil des ans : de Commission des liqueurs, elle est devenue la Régie des alcools, avant de prendre le nom de Société des alcools du Québec. Aujourd'hui âgé de 103 ans, M. Richard est sûrement le dernier des jaugeurs.

À l'époque, l'alcool était transporté dans des barils. Installé dans l'entrepôt de la Commission des liqueurs appelé Au pied du courant, M. Richard attendait les bateaux remplis des dernières cuvées. Il devait jauger, c'est-à-dire évaluer la quantité de liquide livré au port de Montréal. Il était le seul jaugeur de la province. Avec un hydromètre, il devait aussi mesurer le degré d'alcool des produits pour s'assurer que la norme prescrite au Québec

était respectée. Aujourd'hui, à la SAQ, ce sont des appareils qui mesurent, à l'aide de rayons infrarouges, la teneur en alcool et ce sont des compteurs automatiques reliés à des pompes qui calculent le nombre de litres de vin que contiennent les citernes des pinardiers.

En revanche, le travail de dégustateur, lui, n'a pas vraiment changé : aucune machine n'a pu remplacer les papilles et les nez humains qui assument cette tâche particulière à la SAQ. Les préposés à la dégustation continuent de déguster, comme M. Richard, les vins et les spiritueux pour vérifier leur qualité et leur saveur. « J'ai déjà pris 300 gorgées par jour... Que je n'avalais pas ! Il fallait garder un « standard » et moi, j'étais reconnu pour être un bon palais », se rappelle-t-il, tout en précisant que



TEMOINS DU SIECLE

contrairement à l'expression utilisée, ce n'est pas le palais qui goûte, mais bien la langue.

Assis dans un fauteuil roulant, l'oeil vif et la voix claire, il raconte fièrement cette étape de sa vie. M. Richard a laissé son emploi à 68 ans. « Quand j'ai quitté, ils ont aboli le poste de jaugeur. Le syndicat était pour rentrer à la Commission et comme j'étais devenu chef de service, je ne me voyais pas en train de négocier avec le syndicat. J'ai préféré prendre ma retraite », explique-t-il.

La syndicalisation, tout comme l'industrialisation, ont bouleversé les méthodes de travail au sein des entreprises et les travailleurs de cette époque, comme M. Richard. Ce dernier a aussi été témoin d'autres révolutions, technologiques celles-là, au cours du dernier siècle. « J'admire les progrès qui ont été faits, mais il y a beaucoup de risques. La technologie peut mener à la guerre parfois. Ça fait deux fois que ça rase. Une bonne fois, il y en a un qui fera sauter une bombe nucléaire, l'ennemi ripostera et ce sera peut-être la fin », déplore-t-il.

La vie familiale a également changé de visage au cours des dé-

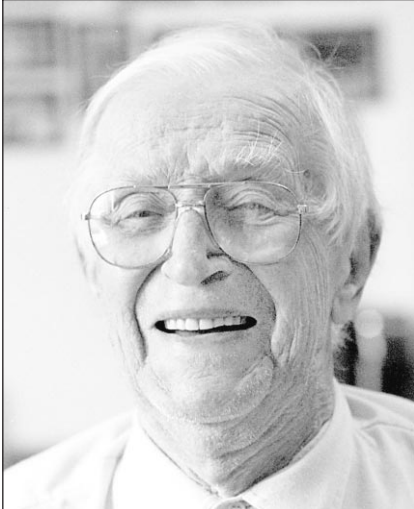


PHOTO PIERRE McCANN, La Presse®

Olivier Richard

centennies. M. Richard est le père de 12 enfants. Il est marié depuis 62 ans avec une femme qui est aussi... sa belle-soeur.

La première femme de M. Richard est morte pendant un accouchement. Il s'est retrouvé veuf avec huit enfants sur les bras, le plus vieux âgé d'à peine 10 ans. La jeune soeur de sa défunte femme ressentait la détresse des enfants. Elle a proposé à son beau-frère de

s'en occuper. « Au début, j'avais de la misère à me faire à l'idée. Laura, c'était comme ma soeur, mon enfant. C'était même la bouquetière à notre mariage ! Et puis, il y avait la différence d'âge », raconte-t-il, visiblement ému.

Il a épousé Laura, de 19 ans sa cadette. Les enfants ont accueilli avec joie leur « nouvelle » mère. Les nouveaux mariés ont eu quatre autres enfants. Des 12 enfants, dont le plus vieux a 73 ans, sont nés 35 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants.

Depuis sa retraite, M. Richard a vécu plus près de la nature — qu'il a toujours appréciée — à Bellefeuille, dans les Laurentides. Depuis deux ans, il habite à Saint-Jérôme, la ville voisine, dans une résidence pour personnes âgées auprès de son épouse.

À part son ouïe, qui est moins bonne qu'avant, le centenaire semble en très bonne santé. Il faut dire que son métier ne l'a jamais incité à abuser de l'alcool. Il aimait en prendre à l'occasion, « surtout un bon cognac », confie-t-il en ajoutant que son « corps ne le prend plus. » Et pourtant, pour une « cuvée 1895 », M. Richard ne fait pas son âge. Faut-il en conclure que les bons vins vieillissent mieux ?

La comptable savait compter

CHRISTIANE DESJARDINS

Il aura fallu 11 mois à une entreprise de Boucherville pour se rendre compte que sa nouvelle secrétaire-comptable puisait à des fins personnelles dans le compte en banque de la compagnie. Estimant que la succursale de la Banque Nationale avec qui l'entreprise faisait affaire aurait dû être plus vigilante, Les Produits Bioscreen viennent de lui intenter une poursuite pour réclamer le montant dont elle dit avoir été soulagée par sa propre employée, soit 78 920,89 \$.

L'employée, dans la vingtaine, a été embauchée comme secrétaire-comptable le 13 avril 1998, par cette entreprise qui vend des produits de sérigraphie. Chargée d'émettre les chèques aux fournisseurs, faire les paies des employés et rédiger les rapports de conciliation bancaire chaque mois, la jeune femme a été congédiée le 16 mars dernier, après que des fournisseurs se furent plaints de ne pas avoir été payés. Les administrateurs de la compagnie n'y comprenaient rien, d'autant plus que l'entreprise était en bonne santé financière.

L'embauche d'une nouvelle secrétaire-comptable, puis d'un comptable qui a scruté les livres et les opérations bancaires, ont permis de découvrir le pot aux roses, et une plainte de fraude a été déposée à la police de Boucherville contre l'ex-employée.

Selon l'entreprise, la femme tirait des chèques à son propre nom en imitant la signature des deux seules personnes autorisées à les signer, soit les administrateurs Mario Pelletier et Mike Brugger. La secrétaire-comptable aurait commencé ce manège en s'émettant un premier chèque de 5310,20 \$, le 21 avril 1998, soit une semaine seulement après son embauche !

Par la suite, et aussi régulièrement qu'une horloge, comme en fait foi la poursuite civile déposée à la Cour supérieure de Longueuil, elle se serait servie à coups de 3000 \$, 4000 \$ et 5000 \$ à la fois, dans le compte de son employeur. Elle aurait aussi pigé dans la petite caisse, pour un montant de total de 3527,75 \$, et aurait effectué deux traites bancaires dans son compte personnel pour une somme totale de 7196,39 \$. Une fois, elle aurait aussi « arrondi » son salaire net hebdomadaire de 399,26 \$, en s'émettant deux chèques de paie pour la même semaine, un par ordinateur, et l'autre à la main...

Selon les documents déposés à la Cour supérieure, la secrétaire-comptable faisait disparaître les chèques qu'elle avait encaissés, quand la Banque Nationale située au 1000, boulevard Montarville, à Boucherville, les retournait à la fin de chaque mois, pour l'état de compte mensuel.

Dans leur poursuite, Les Produits Bioscreen allèguent que la Banque Nationale avait le devoir d'effectuer des vérifications ou la reconnaissance de signatures, et qu'elle doit assumer les risques des chèques dont les signatures au tireur ont été contrefaites.

Quant à la plainte de fraude qui a été déposée à la police de Boucherville, l'enquête est toujours en cours et aucune accusation n'a encore été portée contre l'ex-employée.

Un enfant sri-lankais réclame son père

Sa mère morte dans un accident, il reste sans parents ni statut

RIMA ELKOURI

Prathaban Visuvalingam n'a que neuf ans, mais il a le regard sombre d'un vieillard angoissé. Et pour cause. Après avoir fui la guerre civile au Sri Lanka en 1995, ce petit garçon de Côte-des-Neiges est aujourd'hui seul, ou presque. Sa mère, en quête du statut de réfugié ici, est morte il y a deux semaines, après avoir été happée par une voiture. Son père est détenu dans le camp de Vavuniya, dans le nord du Sri Lanka.

Sans parents ni statut, Prathaban demeure maintenant chez sa tante, à qui sa maman venait rendre visite quand elle a été heurtée par une auto. Visiblement traumatisé, il ne souhaite qu'une chose, que son papa vienne le reconforter. Le hic : le 15 juin, le Haut-Commissariat du Canada à Colombo a rejeté la demande de visa du père, Ramathan Visuvalingam. Il voulait venir enterrer sa femme de 47 ans, dont le corps se trouve toujours à la morgue de l'Hôpital général de Montréal.

Pourquoi ce refus ? L'agent n'a pas cru que la visite du père ne serait que temporaire, même si celui-ci a accepté de laisser derrière lui, au Sri Lanka, ses cinq autres enfants.

« Si vous étiez le père, que feriez-vous ? Et si vous étiez l'agent d'immigration et que vous deviez appliquer la loi, que feriez-vous ? Ce sont des décisions fort difficiles, mais qui se justifient du point de vue de l'application de la loi », dit Richard Saint-Louis, porte-parole de Citoyenneté et Immigration Canada.

Au nom de la compassion et de la dignité humaine, des amis de la



PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, La Presse®

Après avoir perdu sa mère, le petit Prathaban n'a qu'un souhait : que son papa, coincé au Sri Lanka, vienne le reconforter. En attendant, sa tante, Annushaladevi Kesavan, l'a pris sous son aile.

famille s'adressent maintenant à la ministre de l'Immigration, Lucienne Robillard. Elle seule peut changer les choses, croient-ils. Car la décision du Haut-Commissariat est sans appel. « C'est une situation vraiment tragique. Dans cette société où on prend même soin des chiens et des chats, ne devrions-nous pas nous préoccuper encore plus du sort d'un enfant ? » plaide le pasteur Michael Johnpulle, qui connaissait bien la victime.

Lundi, un groupe d'appui au petit Prathaban se rendra à Ottawa, pétition en main. « On veut dire à la ministre : de grâce, vous venez en aide aux Kosovars, d'accord. Mais là, nous avons un corps à la morgue et on demande que le mari

puisse venir au pays pour l'enterrer et vous n'acceptez pas. C'est inhumain », tranche le pasteur Benny Joseph, de l'Association chrétienne tamoule.

Et où ira vivre Prathaban ? En principe, il devrait retourner au Sri Lanka, puisque sa demande de statut de réfugié a été refusée en même temps que celle de sa mère, qui en était à l'étape de l'évaluation des risques de renvoi. Mais à Immigration Canada, on précise qu'il n'est pas question d'expulser un enfant de cet âge-là. Sa tante pourrait en réclamer la garde, mais il lui faudrait d'abord obtenir l'autorisation du père.

Chose certaine, le petit garçon n'a aucune envie de retourner dans son île d'origine. Il n'avait que

cinq ans quand il a quitté ce pays, mais les images d'horreur dont il a été témoin sont encore bien gravées dans sa mémoire. Souffrant de divers traumatismes, il était déjà traité à l'école par un psycho-éducateur.

Depuis la mort de sa mère, il est également suivi par un travailleur social de l'Hôpital général de Montréal qui croit que la présence reconfortante du père ne serait pas un luxe après un choc émotif si intense. Le regard terrifié, Prathaban ne demande pas mieux. « Je veux que mon papa vienne rester ici avec moi, murmure-t-il. Je ne veux pas retourner là-bas. Il y avait beaucoup de guerres... J'ai vu beaucoup de personnes se faire tuer... »

Premier cyber-opéra de l'histoire d'Internet

Associated Press
NEW YORK

L'image était minuscule et le son médiocre, mais cela n'a pas empêché « Aida » de Giuseppe Verdi d'entrer dans l'histoire d'Internet en devenant le premier opéra diffusé en direct sur le Web.

Ce cyber-opéra, filmé en direct lors du 77^e festival d'opéra de Vérone a rassemblé entre 50 000 et 100 000 internautes sur le site www.ibm.com/it/aida créé par la société informatique IBM.

Pour les amateurs de bel canto et d'art lyrique, les conditions étaient pourtant loin d'atteindre la perfection souvent exigée. Quel que soit le type d'ordinateur, les voix décrochaient ou étaient victimes de réverbération. Les mou-

vements des chanteurs étaient saccadés et les images «sombres» ne mesuraient pas plus de cinq centimètres.

À côté de la petite fenêtre, l'internaute pouvait néanmoins faire défiler le livret en italien ou en anglais. « C'est un précédent fascinant », s'est enthousiasmé David Gockley, directeur général du Grand Opéra de Houston. « Internet va devenir sans aucun doute le principal fournisseur à domicile d'événements artistiques ».

En revanche, David Mann, animateur d'un forum de discussion sur la musique classique, s'est montré nettement plus réservé : « Écouter de la musique sur le haut-parleur d'un ordinateur équivaut à prendre un bain avec ses chaussettes »...

Si ce cyber-opéra est une première, le rock, lui, s'était illustré dès 1993 avec un concert live

La chasse à l'homme se poursuit pour retrouver le « tueur du chemin de fer »

Agence France-Presse
HOUSTON, États-Unis

Plusieurs centaines de policiers américains continuaient hier leur chasse à l'homme, déterminés à arrêter un Mexicain auteur présumé d'au moins huit meurtres, et placé depuis lundi sur la liste des dix criminels les plus recherchés par le FBI.

L'homme est identifié par le FBI comme Rafael Resendez-Ramirez, 38 ans, mais il s'appellerait de fait Angel Lioncio Reyes Resendiz, a affirmé ce week-end le *Chicago Tribune*. Il est connu pour avoir des dizaines de noms d'em-

prunt, et Rafael Resendez-Ramirez serait le nom d'un de ses oncles.

L'homme de 38 ans, surnommé « le tueur du chemin de fer » car il se déplace souvent à bord de trains de marchandises, est accusé de huit meurtres récents dans trois États. Cinq ont eu lieu au Texas, deux dans l'Illinois et un dans le Kentucky. Dans tous les cas, les maisons de ses victimes se trouvaient à proximité d'une voie ferrée, selon la sûreté fédérale.

Vendredi, les services de l'Immigration ont reconnu qu'ils l'avaient arrêté pour présence illégale sur le territoire le 2 juin et expulsé immédiatement vers le Mexique, ignorant qu'il était recherché pour meurtre. Quatre des huit meur-

tres qui lui sont imputés ont été perpétrés depuis.

Le *Chicago Tribune* a interrogé son oncle, qui habite au Mexique à San Nicolas Tolentino dans l'État de Puebla. Il a exprimé ses doutes quant à la culpabilité de son neveu, qu'il a partiellement élevé, mais estimé qu'il devait se rendre à la police.

Sa mère, Virginia Resendiz de Maturino, a pour sa part déclaré que son fils l'avait quittée à l'âge de 13 ans pour partir vivre aux États-Unis, et qu'elle ne l'avait depuis revu qu'occasionnellement. Il a selon elle une femme et une fillette de un an vivant dans l'État de Durango.

« S'il est plein de haine, je demande à Dieu de le guérir », a-t-elle dit.

Le Vatican demande la saisie d'un livre

Agence France-Presse
CITE DU VATICAN

La rote romaine, un tribunal pontifical attaché au Vatican, a demandé la saisie du livre *Autant en emporte le vent au Vatican* (*Via col vento in Vaticano*), a-t-on appris hier de source vaticane.

Le livre publié par un collectif d'auteurs anonymes, *I Millenari*, décrit de façon acide les intrigues et les rancœurs qui, selon les auteurs, existent au sein de la curie romaine.

Le tribunal du Saint-Siège, qui d'ordinaire statue sur les annulations de mariage, a convoqué M^{sr} Luigi Marinelli, l'un des auteurs présumés de l'ouvrage de 288 pages publié chez Kaos, le 16 juillet pour une audience préliminaire en compagnie d'un des 130 avocats du Vatican.

Texte des lois de Nuremberg, signé de la main d'Hitler, retrouvé à Los Angeles

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le texte original du code de discrimination raciale édicté en 1935 contre les juifs et signé de la main d'Adolf Hitler, va être exposé pour la première fois au monde demain dans un musée de Los Angeles, rapporte hier le quotidien *Washington Post*.

Ce texte d'une portée historique considérable et que les historiens croyaient disparu avait été offert en 1945 par le général américain George Patton à un ami. Il était resté caché pendant 54 ans dans un coffre-fort de la bibliothèque Huntington, à Pasadena en Californie.

Il sera exposé à partir de demain au Centre culturel Skirball, un institut juif de la capitale californienne, aux côtés d'une édition de luxe du *Mein Kampf* d'Adolf Hitler, appartenant également au général Patton.

Rédigées en un week-end en 1935, les lois de Nuremberg, signées de la main du Furher et scellées à l'aide de croix gammées rouge vif, ont donné le coup d'envoi de la politique de discrimination raciale du III^e Reich, qui devait aboutir à la « solution finale » et à la Shoah.

Dans le premier paragraphe du texte, on peut ainsi lire : « Les mariages entre juifs et citoyens allemands ou de sang germanique sont interdits. Les mariages intervenus malgré cette présente loi, même s'ils ont été conclus dans un pays étranger, sont nuls. Quiconque contrevient à cette disposition sera puni par le travail forcé. »

Le livre qui décrit l'État pontifical de l'intérieur aurait été écrit, selon ses détracteurs, par des prélats de la curie romaine. M^{sr} Marinelli a indiqué qu'il refuserait de se rendre devant le tribunal du Vatican et jugé « ignoble » ce procédé. Il s'agit d'une « oeuvre collective », a-t-il dit en affirmant qu'il refusera d'être « un bouc émissaire ».

Dans un décret pris le 21 juin, la rote romaine demande la saisie du livre et l'interdiction de la traduction de cet ouvrage dans une langue étrangère. Le tribunal a indiqué qu'il avait été saisi par « une personne qui s'est reconnue diffamée par les affirmations du texte ». Le nom de cette personne n'a pas été communiqué.

Le tribunal du Vatican n'a pas de pouvoir au-delà de la Cité du Vatican.

Le livre controversé est « un scalpel pour nettoyer une plaie profonde et suppurante », écrivent les auteurs anonymes. « La morale du Vatican est souillée par les intrigues, le relâchement des moeurs, le clientélisme et le favoritisme », estiment-ils en affirmant que des lignes téléphoniques sont mises sur écoute et des locaux privés fouillés.

Le livre s'en prend avec véhémence au « clan des Romagnoli », des prélats originaires de la région de Romagne (nord de l'Italie), dont le chef serait le cardinal Achille Silvestrini, préfet de la Congrégation pour les Églises orientales.

Publié en février, le livre s'est vendu jusqu'à présent à 7000 exemplaires dont environ 3500 à Rome, a-t-on appris auprès de l'éditeur.

loto-québec

Tirage du 99-06-26

5 21 29 30 36 42

Numéro complémentaire: 11

Québec 49

Tirage du 99-06-26

13 16 34 38 42 48

Numéro complémentaire: 27

GAGNANTS

6 / 6 0
5 / 6+ 0
5 / 6 21
4 / 6 872
3 / 6 16 561

LOTS

1 000 000,00 \$
50 000,00 \$
500,00 \$
50,00 \$
5,00 \$

PANCO

Tirage du 99-06-26

3 4 5 6 12
15 16 25 30 33
40 41 42 48 57
64 65 67 68 69

197 9288

Quotidien

Tirage du 99-06-26

3 4

197 9288

Extra

Tirage du 99-06-25

NUMÉRO: 017717

Extra

Tirage du 99-06-26

NUMÉRO: 748395

SUPER 7

Tirage du 99-06-25

9 11 15 17 21 23 30

Numéro complémentaire: 36

GAGNANTS

7 / 7 0
6 / 7+ 0
6 / 7 39
5 / 7 2 424
4 / 7 51 594
3 / 7+ 45 533
3 / 7 426 313

LOTS

2 500 000,00 \$
110 591,80 \$
2 481,20 \$
142,50 \$
10,00 \$
10,00 \$
partic. grat.

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Célébrités...

30^e anniversaire de mariage
Le 28 juin 1969, à l'église de Lachenaie, Claudette Mathieu et Armand Venne unissaient leur destinée. L'amour et l'humour sont présents tout comme à leurs premiers jours. Félicitations! De Sophie et Robert qui vous aiment...

Le 13 juin dernier, avait lieu à l'Université Laval la Collation des grades à la Faculté des Sciences de l'Éducation. ANNIE PRIMEAU, que de courage et de persévérance tu as su démontrer. Ta famille est très fière de toi. Elle te souhaite bonne chance dans ta profession.

Célébrités...

Pour plus de renseignements
285-6999 ou 285-7274

La Presse

Appels interurbains sans frais: 1 (800) 361-5013

L'AVENIR
est dans la
**COOPÉRATION
INTERNATIONALE**

(514) 875-9911

EN BREF

Le pape compatit avec les victimes des prêtres pédophiles

■ Après avoir exprimé sa solidarité avec les victimes d'agressions sexuelles commis par des membres du clergé, le pape Jean-Paul II a insisté hier sur le fait que de tels scandales ne doivent pas être l'occasion de relancer la question du célibat des prêtres.

Cette intervention du souverain pontife a été faite lors d'une rencontre avec des évêques d'Irlande, un pays dont le clergé a connu de nombreux scandales de pédophilie. On se souvient notamment du père Brendan Smyth, mort en 1997 peu après sa condamnation à 12 ans de prison pour des agressions commises contre vingt filles et garçons entre 1958 et 1993.

Se disant proche « par la souffrance et les prières » de ceux qui ont subi ces abus, le Saint-Père a ajouté : « Ces scandales, et une conception plus sociologique que théologique de l'Église, conduisent parfois à des appels en vue de changer la règle du célibat. » Or, « les difficultés engendrées par la préservation de la chasteté ne sont pas une raison suffisante pour annuler la règle du célibat ».

Décès de Louis Diamond, père de l'hématologie pédiatrique

■ Le scientifique Louis Diamond, considéré comme le père fondateur de l'hématologie pédiatrique, est décédé récemment à l'âge de 97 ans, à son domicile de Los Angeles en Californie, rapportait hier la presse américaine.

Il avait été le premier en 1932 à identifier et à décrire le problème de l'érythroblastose, consistant dans l'incompatibilité sanguine entre la mère enceinte et son fœtus, lorsque tous deux possèdent des facteurs sanguins opposés (positif et négatif).

En 1946, il avait mis au point une méthode de transfusion complète du fœtus, consistant à retirer par étapes tout son sang et à le remplacer par un sang d'un facteur compatible avec celui de la mère, une méthode depuis remplacée par des vaccins rhésus.

Ses travaux sur les facteur rhésus avaient permis de réduire de 50 % à 5 % la mortalité de l'érythroblastose, sauvant ainsi jusqu'à 20 000 vies chaque année.

Le prince Charles à Grenade en compagnie de Camilla Parker-Bowles

■ Le prince Charles d'Angleterre séjourne depuis vendredi dans une propriété espagnole proche de Grenade, en Andalousie, en compagnie de sa maîtresse, Camilla Parker-Bowles, affirme samedi la presse locale. Arrivé à Grenade vendredi en fin d'après-midi à bord d'un avion privé, le prince Charles a rejoint son amie de cœur qui se trouvait en vacances depuis jeudi dans cette propriété à Illora, baptisée Molino del Rey et appartenant aux ducs de Wellington.

Vous déménagez... PASSEZ PAR LA BAIE!

Grand solde!

• Meubles • Gros électroménagers

• Appareils électroniques

TROIS JOURS SEULEMENT!

Lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 juin

35 % de rabais
Tous les meubles

Dans le lot : canapés, causeuses, fauteuils, salles à manger, chambres à coucher, meubles audio-védo, tables d'appoint et davantage.
Sur nos prix ordinaires.

10 % de rabais additionnel
Meubles, gros électroménagers et appareils électroniques en liquidation et de fin de série

Sur nos derniers prix étiquetés.

70 % de rabais
Tous les meubles de jardin en rotin

Quantités limitées. Le choix varie selon le magasin. Sur nos prix ordinaires.
Les meubles en rotin sont offerts à la Baie : rue Sainte-Catherine Ouest, Jardins Dorval, Galeries d'Anjou, Fairview Pointe-Claire et Promenades Saint-Bruno.

70 % de rabais

Tous les duos-sommeil

LADY AMERICANA de Beaumark

Au choix : les modèles *Augusta*, *St. Andrew*, *Carnoustie*, *Turnbury*, *Royal Birkdale* et *Muirfield*.
Sur nos prix ordinaires.

À la Baie : Galeries d'Anjou, Fairview Pointe-Claire et Centre Laval seulement.

55 % de rabais

Tous les duos-sommeil

Sealy, Serta,

Simmons et Beaumark

Sur nos prix ordinaires.

Les gros électroménagers de marques nationales :

10 % de rabais à l'achat d'un appareil

15 % de rabais : deux appareils ou plus

Sur nos prix ordinaires.

Les gros électroménagers BEAUMARK...

plus vous en achetez, plus vous économisez :

15 % de rabais : un article

20 % de rabais : 2 articles

25 % de rabais : 3 articles ou plus

Sur nos prix ordinaires.

10 % de rabais

Tous les appareils électroniques

Dans le lot : téléviseurs, radios, magnétoscopes, chaînes stéréo, téléphones, répondeurs, appareils audio portatifs, rangements, etc.
Sur nos prix ordinaires.

40 % de rabais

Aspirateurs Beaumark

Sur nos prix ordinaires.

Les meubles sont offerts à la Baie : rue Sainte-Catherine Ouest et Galeries d'Anjou. Les duos-sommeil ne sont pas offerts à la Baie : Place Rosemère et Carrefour Laval. Les gros électroménagers et les aspirateurs ne sont pas offerts à la Baie : Carrefour Laval et Place Rosemère. Les appareils électroniques sont offerts à la Baie : rue Sainte-Catherine Ouest, Centre Boulevard, Centre Laval, Jardins Dorval et Place Versailles.

Les «souverainistes» contre les langues régionales



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale
PARIS

Conclusion cette semaine d'un nouveau débat extrêmement franco-français : mercredi après-midi, à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, le président Jacques Chirac a opposé son refus à la révision constitutionnelle (mineure) que souhaitait le premier ministre Lionel Jospin.

Il s'agissait de l'adoption par la France de la Charte européenne des langues régionales, ou plutôt de 39 articles de cette charte, que les pays européens ont la possibilité d'adopter « à la carte », en ne choisissant que les dispositions qui leur conviennent ou conviennent à leur situation linguistique. Une charte qui, selon le menu adopté par la France, constituait davantage un geste de bonne volonté qu'une véritable révolution. Une reconnaissance plus symbolique qu'autre chose de l'existence (ou la survie) de ce patrimoine linguistique.

Situation plutôt confuse, que les arrièrepensées politiques sont venues compliquer davantage. Au départ, le président Chirac était favorable à la ratification de cette charte par la France. Il avait donc donné la bénédic-

tion au ministre (socialiste) des Affaires européennes pour qu'il appose sa signature au bas du document le 7 mai dernier.

Mais, le 15 juin, dans un arrêt qui n'a pas fait l'unanimité parmi les huit membres votants, le Conseil constitutionnel déclarait inconstitutionnel le texte ratifié par la France, sous prétexte qu'il portait atteinte à « l'unicité du peuple français » et à l'article 2 faisant du français « la langue de la République ».

Mercredi dernier, le premier ministre Jospin a donc soumis au président Chirac un projet de révision de la Constitution de manière à permettre l'adoption de la Charte.

Début mai, le président Chirac était favorable à la Charte. Mercredi, il décidait d'opposer son veto à la révision, ce qui reléguait la Charte aux oubliettes. Car, entre-temps, il y avait eu les élections européennes du 13 juin, qui avaient constitué un véritable désastre pour le parti du président, le Rassemblement pour la République.

Installé sur de fermes positions « souverainistes » — c'est-à-dire hostiles à l'intégration européenne — son ancien proche conseiller Charles Pasqua venait non seulement de rafler 13 % des voix, mais de battre la liste constituée à la fois par le RPR et Démocratie libérale. Le tout-puissant RPR, qui était depuis toujours le parti dominant de la 5^e République, venait en somme d'implorer sur la question européenne. Jusque-là, Chirac et ses prédécesseurs avaient réussi à marier les courants contraires et à conserver sous la même étiquette à la fois des libéraux pro-européens et des nationalistes anti-européens, souvent dirigistes.

Au RPR, on faisait traditionnellement les campagnes électorales contre l'Europe — et pour la défense de la souveraineté —, après quoi on gouvernait dans un sens européen.

Cette ligne ambiguë a volé en éclat le 13 juin, et le vieux fond « souverainiste » du RPR est passé chez Pasqua. Un schisme aggravé par la création par Pasqua d'un nouveau Rassemblement du peuple français, et qui constitue un danger mortel pour le président lui-même et ses chances de réélection en mai 2002.

Sur cette affaire, somme toute périphérique, Jacques Chirac décidait donc de faire volte-face et d'avoir un geste en direction des « souverainistes ».

Les termes changent de signification en voyageant. Ceux qu'on désigne — ou qui se désignent — ainsi voyaient et voient toujours dans la Charte des langues régionales, notamment le corse, le breton le catalan etc., une atteinte... à la souveraineté française.

Parmi ces souverainistes, on trouve à gauche le socialiste dissident Jean-Pierre Chevènement, par ailleurs très influent ministre de l'Intérieur. Mercredi midi, dès avant le veto du président Chirac, Chevènement faisait savoir aux journalistes que l'adoption de cette charte équivaldrait à « balkaniser la France ». Un terme assez fort dans le contexte de la guerre au Kosovo. Charles Pasqua, de son côté, déclarait que ce texte menaçait « l'existence même de la République ».

L'existence des langues régionales a été, pendant au moins toute la moitié du 20^e siècle, une obsession permanente des « républicains » en France, à commencer par la gauche. Le breton tout comme l'occitan — véhicules de la « réaction » — ont été pourchassés, parfois brutalement, au sein de l'Éducation nationale, et ont dû attendre les années quatre-vingt pour avoir, modestement, droit d'existence (émissions de radio, panneaux routiers). Malgré l'acharnement de militants régionalistes (ou nationalistes), notamment en Bretagne, les vrais locuteurs de

ces langues régionales, même les plus importantes, sont de petites minorités.

Le texte qu'avait adopté et ratifié la France restait très inoffensif et ne faisait guère qu'avaliser la situation existante : les collectivités locales qui le souhaitaient avaient maintenant le DROIT de publier des traductions en langue régionale de textes officiels. Mais en aucun cas les usagers ne pouvaient utiliser une autre langue que le français pour communiquer avec l'administration ou la justice. Pour l'éducation, l'enseignement de ces langues restait facultatif et ne faisait que s'ajouter au programme d'enseignement obligatoire.

« De penser une seconde que la reconnaissance ou l'utilisation de l'alsacien, du breton ou du catalan constitue une menace pour le français ou l'unité de la République est une absurdité », déclarait de son côté le constitutionnaliste Olivier Duhamel. Avec quelques dizaines de milliers de locuteurs concernés — plus quelques mairies ou conseils départementaux ici et là — il s'agissait tout au plus d'un petit geste politique. Rien qui justifie les levées de boucliers des « souverainistes ».

Mais il y a désormais un axe politique autour de cette question de la souveraineté nationale. Il réunit dans une alliance inavouable à la fois les partisans de Pasqua — qui a toujours appartenu à la droite dure —, les amis, assez peu nombreux, de Jean-Pierre Chevènement, mais aussi le parti des « chasseurs » attaché aux traditions, et même l'extrême droite de Le Pen, farouchement anti-européenne. Aux européennes du 13 juin, ce « parti » a recueilli environ 30 % des voix. Ce qui est peu face à la masse des partisans de l'Europe, mais constitue tout de même un bloc d'opposition non négligeable. Et un problème gravissime pour la droite, divisée exactement en deux sur le problème.

Les grandes manoeuvres financières de l'après-guerre

Balkans : bataille autour des milliards de la reconstruction

Le Figaro

Les entreprises britanniques pourraient être dès demain à pied d'oeuvre, les patrons italiens se mobilisent et la Roumanie fait valoir sa proximité et son expérience de coopération avec Belgrade.

Le coût de la reconstruction au Kosovo est estimé environ à 3 milliards de dollars par la Commission européenne. Et selon une étude récente du Fonds monétaire international (FMI), le besoin de financement extérieur des pays limitrophes (Albanie, Macédoine, Roumanie...) est évalué à au moins un milliard de dollars pour la seule année 1999.

Le financement se fera par l'intermédiaire de la Berd (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), de la Banque européenne d'investissement, de l'Union européenne, ainsi que du FMI et de la Banque mondiale (BM). La Commission européenne et la Banque mondiale (BM) ont créé une structure commune à Bruxelles afin d'analyser et d'évaluer les besoins financiers pour la reconstruction au Kosovo.

Les marchés de la reconstruction attirent les investisseurs. Les Britanniques sont déjà en quête de contrats pour la reconstruction de la province serbe. Une mission emmenée par le ministre britannique du Commerce et de l'Industrie devrait arriver au Kosovo. Un groupe de travail ministériel sur « la régénération du secteur privé du Kosovo » a tenu une première réunion avec des représentants de l'industrie du bâtiment tels que Ove Arup and Partners, le British Consultation Bureau, Amec et Mott MacDonald, afin de préparer cette mission.

Le but avoué du groupe en question est « d'assurer, autant que possible, que les sociétés britanniques soient bien placées dans la candidature aux contrats de reconstruction », a précisé le ministère.

Le ministre au Commerce et à l'Industrie, Stephen Byers, rencontrait en outre, lundi, son homologue japonais Kaoru Yosano en vue d'une éventuelle initiative commune destinée à faciliter l'accès des entreprises des deux pays aux contrats résultant de la reconstruction des habitations et des infrastructures détruites par les raids de l'OTAN. L'Italie, pour sa part, va instituer un fonds pour financer la reconstruction dans les Balkans, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Lamberto Dini, dans un entretien au quotidien économique *Il Sole 24 Ore*. L'objectif de l'Italie est de « créer un fonds spécial pour financer en priorité les programmes destinés au rétablissement de la vie en société au Kosovo », a précisé M. Dini.

Le financement concernera également « les coûts de relance des petites entreprises agricoles et artisanales » dont les activités ont été suspendues par la guerre et les projets de « reconstruction des infrastructures et de réouverture des services sociaux comme les écoles et les hôpitaux ».

Infrastructures bombardées

Pour le ministre italien, le coût d'une telle intervention devrait atteindre dans une première phase 400 milliards de lires (314 millions \$ CAN), le montant des sommes que l'Italie a déjà dépensées dans les programmes humanitaires d'aide aux réfugiés du Kosovo.

Par ailleurs, le président de la confédération patronale italienne, Cofindustria, Giorgio Fossa, a annoncé la constitution d'une « force d'intervention » émanant des entreprises italiennes pour assurer leur présence dans le marché de la reconstruction et « épauler » le gouvernement italien. Le ministre du Commerce extérieur, Piero Fassino, a pour sa part annoncé la prochaine adoption d'un projet de loi extraordinaire pour « faciliter l'in-

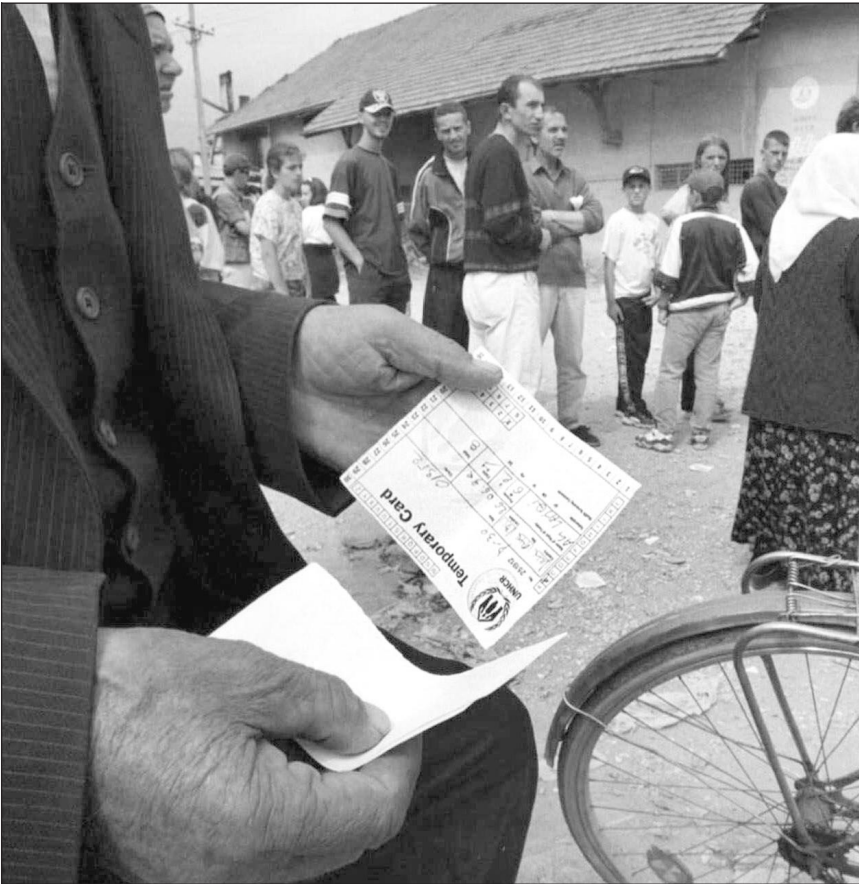


PHOTO AFP

Des Kosovars d'origine albanaise qui sont rentrés chez eux, à Pec, ont eu droit, hier, à des coupons offerts par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, afin de se procurer de la nourriture.

tervention des entreprises italiennes au Kosovo ».

La Roumanie, dont les sérieuses difficultés économiques ont été aggravées par la guerre au Kosovo, veut obtenir une part du gâteau pour la reconstruction de la RFY et mise sur la proximité ainsi que sur l'expérience de sa coopération passée avec Belgrade. « Nombre d'usines, d'installations et d'infrastructures bombardées par l'OTAN ont été construites par des sociétés roumaines. Nous sommes donc les

mieux placés pour les refaire », estime Mihai Ionescu, le président de l'Association des exportateurs roumains (Aneir).

« Le facteur psychologique est important : les Serbes acceptent plus facilement de travailler avec des Roumains qu'avec des ressortissants des pays qui ont participé directement aux bombardements », indique pour sa part le président de l'Association des entrepreneurs privés du bâtiment, M. Dimitri Daschevici.

Pas de dollars pour Milosevic

MM. Ionescu et Daschevici sont des membres fondateurs du Groupe d'action pour la reconstruction des Balkans, dont la création a été annoncée cette semaine à Bucarest. « Il ne faut surtout pas répéter l'expérience de la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine, dont les industriels roumains ont été exclus car ils ont laissé le dossier à la charge exclusive de leur gouvernement », souligne M. Ionescu.

Le groupe d'action envisage également de faire pression pour que le futur centre de coordination des fonds alloués à ce projet soit basé en Roumanie. Au moins deux autres pays, la Hongrie et la Grèce, ont déjà présenté leur candidature pour accueillir ce centre. Selon le président de l'Aneir, les secteurs dans lesquels les Roumains devraient avoir gain de cause devant les concurrents occidentaux sont le bâtiment, l'industrie pétrochimique, la métallurgie et l'énergie. « Nos atouts sont le coût réduit du transport, en raison de la proximité, ainsi que la main-d'oeuvre qualifiée et pas chère », souligne M. Daschevici.

Alors que la production industrielle et les exportations ont fortement baissé (-9 % au cours des quatre premiers mois de 1999 par rapport à la même période de l'année dernière), la reconstruction des Balkans pourrait être une vraie manne pour l'économie roumaine.

Enfin, l'Union européenne exclut à l'heure actuelle la République fédérale de Yougoslavie (RFY) de toute aide financière destinée à la reconstruction des infrastructures détruites par les frappes aériennes de l'OTAN, a indiqué un porte-parole de la Commission européenne. « Nous excluons à l'heure actuelle Belgrade de tout transfert financier. On ne peut pas concevoir à l'heure actuelle de donner une aide à Slobodan Milosevic », a-t-il précisé.

La Straussmania s'empare de Vienne

PIERRE DAUM
collaboration spéciale, VIENNE

Il eût été trop bête de laisser passer une telle occasion ! L'année des 150 ans de la mort (en 1849) de Johann Strauss, inventeur de la valse, et celle du centenaire de la mort de son fils (en 1899), Johann Strauss fils, génie musical et surdoué du showbiz, Vienne se devait de faire quelque chose.

Rassurons-nous, la capitale de la valse n'a pas manqué à son devoir. Elle en a même rajouté. L'avalanche de concerts, d'expositions, de bals en tout genre et de croisières sur un Danube toujours bleu ne laisseront pas de sitôt oublier cette année Strauss, tellement désirée non seulement par les promoteurs du tourisme autrichien, mais aussi par un peuple toujours prompt à se laisser bercer par les symboles d'une gloire impériale depuis longtemps disparue.

Comme coup d'envoi des festivités, que pouvait-on trouver de mieux qu'une grandiose exposition, sobrement intitulée Johann Strauss, tonnerre et éclairs, retra-

çant à coups d'affiches d'époque, de partitions originales et d'authentiques violons, ce demi-siècle éblouissant pendant lequel notre héros (Johann fils) composa pas moins de 500 oeuvres, et épousa trois femmes. Le tout avec orchestre quatre fois par semaine, et possibilité offerte aux visiteurs du musée de... danser la valse !

Lorsque l'on regarde le programme des réjouissances straussiennes de l'été, on a l'impression que toute la ville, tous ses quartiers vont se mettre à tourbillonner au rythme à trois temps du Beau Danube bleu.

Au nord, un hôtel a réaménagé sa grande salle pour y recréer l'atmosphère de l'ancien bal des lavandières viennoises, tous les samedis soir, avec costumes de l'époque. Au sud, le Konzerthaus à l'architecture tellement « Jugendstil » propose un panorama (presque) complet des oeuvres de Strauss I et II. A l'est, ce sont les immanquables promenades sur le Danube, et à l'ouest, enfin, dans l'impériale demeure du château de Schönbrunn, la plus célèbre des

opérettes du maître, La Chauve-Souris, sera jouée tous les soirs. Reste le centre, le coeur de la ville. Là, le 29 mai, sur la Heldenplatz, le mondialement célèbre Orchestre philharmonique de Vienne offrira un mégaconcert en plein air intitulé : Sur les pas de Johann Strauss.

La Straussmania

Somme toute, cette straussmania mercantile et divertissante correspond assez bien à l'esprit des intéressés eux-mêmes. En effet, ce que les Strauss père et fils ont inventé, c'est, plus que la valse elle-même (dont un ancêtre existait déjà au XVIII^e siècle), la commercialisation effrénée d'une telle musique pop. Avec soirées gigantesques pour plus de 10 000 personnes qui dansent, s'échauffent et ont faim, et donc consomment en abondance boissons et nourriture. Sans oublier ce que l'on appelle aujourd'hui les produits dérivés : non pas t-shirts ou CD, mais partitions et affiches dédiées.

Comme beaucoup de vedettes du rock, le premier des Strauss n'a ja-

mais étudié la musique. Lorsqu'il débute, en 1819, dans le quatuor de Lanner, c'est pour faire le tour des guinguettes dans les faubourgs agrestes de la capitale. À la même époque, dans une Vienne enrichie par les défaites napoléoniennes, des spéculateurs audacieux font construire des établissements avec salles de bal gigantesques.

L'Apollon, le Sperl, et le Casino Dommayer sont les nouveaux noms de ces usines à plaisir. Le marché s'accroît, et Strauss se sépare de Lanner, emmenant avec lui 14 des meilleurs interprètes. En 1830, son orchestre se compose de 200 musiciens. Il a alors 26 ans, une femme, trois fils et de nombreuses maîtresses, et son ascension ne connaîtra plus de limite.

Un combat oedipien

Ou plutôt si. À peine sa majorité acquise, son fils aîné (Johann) présente son premier concert, avec ses propres musiciens ! Poussé par sa mère, il livre à son père un combat oedipien qui passionne le peuple de Vienne.

Cinq ans plus tard, épuisé psy-

chologiquement et physiquement, son père est emporté par la scarlatine. On est en 1849. Le jeune Johann a un demi-siècle devant lui pour transformer la firme paternelle en holding international.

Au milieu des années 1850, alors qu'il signe un contrat annuel avec l'aristocratie russe, pour aller jouer des marches et des valses tous les étés à Pavlovsk, il divise son orchestre et en laisse la direction viennoise à son frère cadet Joseph.

Premier dans l'histoire de la musique, il invente le concept même de tournée. Avec manager (sa mère, bientôt remplacée par sa troisième femme Adelle), techniciens, caisses et artistes, on le voit en Hollande, en Allemagne, en Belgique et en Angleterre. En 1867, lors de l'exposition universelle à Paris, il interprète le premier grand « tube » du monde, Le Beau Danube bleu. Trois ans plus tard, il le jouera à Boston accompagné par quelque 1000 musiciens, devant un public en délire de 30 000 personnes. La marque Strauss avait désormais atteint la place n° 1 du show-business mondial.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



IRAK

Raids américains

■ La défense antiaérienne irakienne a ouvert le feu sur des avions américains et britanniques patrouillant la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak. Les avions américains et britanniques utilisent des bases en Arabie saoudite et au Koweït pour surveiller la zone d'exclusion aérienne dans le sud, et la base turque d'Incirlik pour surveiller la zone nord. Ces zones ont été instaurées par les Alliés après la guerre du Golfe (1991) et ne font l'objet d'aucune résolution de l'ONU.

d'après AFP

GUINÉE

Sommet africain

■ Le sommet de Malabo (Guinée équatoriale) a consacré « la volonté de relance » de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et le « démarrage effectif » de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les représentants de neuf pays — sur onze que compte la CEEAC — ont exprimé leur détermination à « faire de la CEEAC un modèle d'intégration régionale et sous-régionale ».

d'après AFP

LIBAN

Pénurie à Beyrouth

■ Le Liban tente de réparer ses installations civiles détruites par Israël, alors que Beyrouth s'installe dans une pénurie quasi-totale de courant électrique depuis l'escalade qui a culminé jeudi soir avec les raids de l'armée de l'air israélienne. À la faveur du calme ayant prévalu dans la journée au Liban sud, les autorités se sont employées à rétablir partiellement les liaisons routières entre le sud du pays et Beyrouth, affectées par la destruction de cinq ponts.

d'après AFP

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Décès de Jiri Pelikan

■ Jiri Pelikan, décédé à Rome à l'âge de 76 ans des suites d'une longue maladie, figurait en 1968 parmi les protagonistes du « Printemps de Prague », mouvement lancé en Tchécoslovaquie par Alexander Dubcek. Né le 7 février 1923 à Olomouc (Moravie), Pelikan a participé pendant la Deuxième Guerre mondiale à la résistance et passé plusieurs mois dans les prisons nazies.

d'après AFP

HONG KONG

Migrants chinois

■ La Chine a réinterprété la mini-constitution de Hong Kong et annulé une décision de justice du territoire afin de limiter fortement l'afflux de migrants chinois du continent à Hong Kong. La décision du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP — parlement) à Pékin réduit le nombre de Chinois du continent admissibles pour un permis de résidence sur le territoire de 1,6 million de personnes, selon une estimation des autorités locales, à seulement 200 000. Le Comité permanent a décidé que les Chinois de Chine continentale nés avant que l'un de leurs parents soit devenu un résident permanent de Hong Kong n'auraient pas le droit de résidence dans le territoire.

d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Linda Tripp

■ Linda Tripp, l'amie qui avait enregistré Monica Lewinsky à son insu, pourrait avoir à répondre prochainement de ses actes devant la justice, a rapporté le *Baltimore Sun*. Un juge fédéral a en effet ordonné au procureur indépendant Kenneth Starr de transmettre à un autre procureur les enregistrements des conversations téléphoniques entre les deux femmes. M^{me} Tripp, qui avait remis ces enregistrements au procureur Starr, fait l'objet d'une procédure judiciaire pour enregistrements illégaux dans le Maryland, son État de résidence. Il y est en effet interdit d'enregistrer quelqu'un à son insu au téléphone.

d'après AFP

La Force de paix doit composer avec les vives tensions ethniques au Kosovo

Agence France-Presse
PRISTINA, Yougoslavie

Accrochés par des tireurs serbes en secteur américain, coincés entre milices albanaise et serbe en secteur français, les hommes de la Force de paix sont à l'épreuve des vives tensions ethniques au Kosovo.

Les Russes eux-mêmes, dont l'avant-garde s'est posée hier sur l'aéroport de Pristina, craignent des difficultés avec la population albanaise lors de leur déploiement qui devrait commencer demain.

Les Marines américains ont tué un Serbe à Gnjilane (est) dans la nuit de vendredi, au cours d'un embrasement de violence déclenché par un groupe d'Albanais qui tentaient de détruire une statue serbe.

« Il y avait des tirs partout dans la ville », a raconté un sergent des Marines. Cibles de tirs, les Américains ont riposté, tuant un Serbe, le second en trois jours.

De l'autre côté du Kosovo, à Kosovska Mitrovica (nord-ouest), les haines entre les deux moitiés, albanaise et serbe, de la ville ont été exacerbées par une « opération réconciliation » des soldats français.

Les Français ont escorté le chef de la guérilla albanaise, Hashim Thaçi, jusqu'à l'hôpital de la ville, en secteur serbe, une visite destinée à symboliser la réouverture de l'hôpital aux patients des deux communautés.

Entre la colère des milices serbes et les manifestations bruyantes des Albanais, les troupes françaises ont

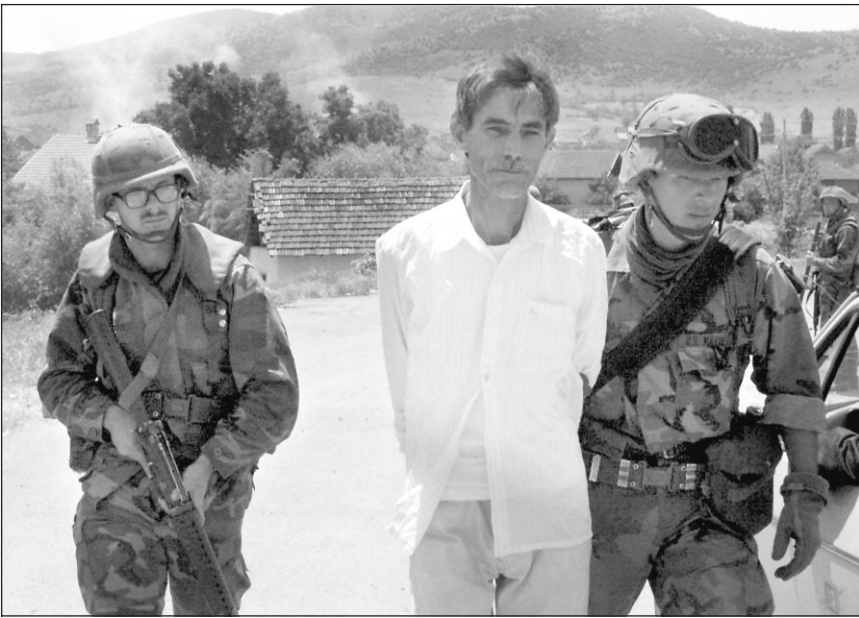


PHOTO AP

Des Marines américains ont arrêté, hier, un Kosovar albanais soupçonné d'avoir pillé une maison appartenant à des Serbes, dans la ville de Zegra.

dû faire preuve de fermeté, appuyées par les chars Leclerc, pour s'interposer et éviter des affrontements.

À Pristina même, l'anarchie s'installe malgré les efforts de la Force de paix, pas encore assez nombreuse pour assurer l'ordre.

La ville est la proie des pillards et voleurs dès la nuit tombée, et les réfugiés qui rentrent, leurs propres logements détruits, chassent les familles serbes et s'installent à leur place.

À Orahovac, une ville du sud-ouest en secteur allemand, un journaliste a trouvé chez la communauté de 4000 Serbes le sentiment d'être pris au piège.

Ils veulent quitter le Kosovo, craignent des violences quand ils sortiront de leur ghetto à travers les quartiers albanais, la KFOR leur refuse une escorte, et même s'ils atteignent la frontière, la police serbe les renverrait sans doute là d'où ils viennent, Belgrade tentant de garder une forme de présence dans la province.



PHOTO AP

Ramos-Horta enfin chez lui

José Ramos-Horta (au centre), co-lauréat du Prix Nobel de la paix 1996 et porte-parole de la résistance est-timoraise, est arrivé hier à Jakarta, venant de New York, après un exil de 24 ans. Ramos-Horta avait quitté le Timor oriental en 1975, trois jours avant l'invasion de la colonie portugaise par l'Indonésie. À son arrivée à l'hôtel de l'aéroport, il a rencontré le chef des indépendantistes Xanana Gusmao qui purge une peine de 20 ans de prison pour subversion. « Je n'ai pas de mots pour exprimer ma joie », a confié Ramos-Horta.

Le processus de paix en Irlande de nouveau mis à mal

Agence France-Presse
BELFAST

Les partis nord-irlandais étudiaient ce week-end un compromis proposé par Tony Blair pour débloquer le processus de paix avant la reprise des pourparlers prévue demain, sous la pression du président américain Bill Clinton résolu à les voir aboutir.

Mais le chef du principal parti protestant nord-irlandais, David Trimble, a mis à mal dès hier les espoirs d'accord en rejetant le compromis proposé par M. Blair.

À quatre jours de l'ultimatum fixé à mercredi minuit par Londres et Dublin, M. Trimble a insisté sur un désarmement préalable des paramilitaires avant la formation de tout gouvernement.

Les pourparlers entre les partis nord-irlandais doivent reprendre lundi en présence des premiers ministres britannique et irlandais, Tony Blair et Bertie Ahern.

Dans un article à paraître dans le *Sunday Mirror*, David Trimble affirme qu'il n'acceptera pas la proposition de Tony Blair d'autoriser l'aile politique de l'IRA, le Sinn Féin, à siéger dans un gouvernement en échange de l'assurance claire « que l'IRA sera totalement désarmée d'ici mai 2000.

« Un désarmement reconnaissable, quantifiable, vérifiable avant l'installation d'un exécutif reste le seul moyen pour les démocrates de s'assurer que la guerre est finie », écrit-il.

Hier soir, un porte-parole de M. Blair a insisté sur le fait que les discussions se tiendraient comme prévu à partir de demain, en exprimant sa prudence sur leur issue.

« Je ne pense pas que nous ayons encore beaucoup de temps pour régler cette affaire, qui est compliquée à la fois politiquement et émotionnellement », a mis en garde M. Clinton, vendredi soir à Washington, en exhortant les partis concernés à ne pas laisser le processus de paix « s'écrouler ».

Depuis des mois, David Trimble refuse de former le gouvernement où doit siéger le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), tant que cette dernière n'aura pas commencé à désarmer.

De son côté, le Sinn Féin refuse cet ultimatum, rappelant que l'accord de paix a donné deux ans aux milices catholiques et protestantes pour restituer leur arsenal.

Dans une énième tentative pour débloquer l'impasse, MM. Blair et Ahern ont posé vendredi sur la table des négociateurs une formule de compromis.

Elle demande aux unionistes d'accepter sans attendre de siéger avec le Sinn Féin, mais promet en échange un désarmement total de l'IRA — comme de toutes les milices — d'ici mai 2000.

Le compromis propose aussi que la commission indépendante sur le désarmement des paramilitaires confiée au général John de Chastelain — qui doit présenter mardi un rapport à MM. Blair et Ahern — mette au point les conditions pratiques de la restitution des armes.

Tony Blair s'est voulu optimiste à l'issue de la rencontre, faisant état de « progrès » même si des « questions fondamentales de calendrier » restent à régler.

Le Sinn Féin a lui laissé entendre que, faute de mieux, il pourrait peut-être accepter la formule.

Des milliers d'islamistes vont être grâciés en Algérie

Associated Press
CRANS-MONTANA, Suisse

Le président algérien Abdelaziz Bouteflika a annoncé hier qu'il grâcierait des « milliers » d'islamistes emprisonnés à l'occasion de la fête de l'indépendance algérienne, le 5 juillet.

Le président Bouteflika, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, en marge du Forum économique de Crans-Montana dans les Alpes suisses, a précisé que cette grâce concernerait les personnes qui ont servi de « relais au terrorisme ».

« Il y a deux catégories de criminels, ceux qui se sont rendus coupables de crimes de sang et de viols. Je n'ai rien à voir avec eux », a précisé le président algérien.

« Mais il y a d'autres prisonniers : il y a des gens qui ont servi de relais, qui ont hébergé des terroristes, qui ont financé des terroristes, par conviction, par opportunisme », a-t-il ajouté.

« Bientôt, l'Algérie fêtera l'anniversaire de son indépendance. Ce sera pour moi l'occasion de frapper l'imagination de la population algérienne par l'immensité de la générosité qui peut être la mienne, en pardonnant un certain nombre de milliers de gens et en leur permettant de rentrer chez eux. Ce n'est pas facile à faire », a affirmé M. Bouteflika.

Dans une dépêche, l'agence officielle Algérie presse service (APS) avait annoncé immédiatement cette mesure qui suscite une vive polémique en Algérie où des familles de victimes du terrorisme ont lors de manifestations montré leur hostilité à toute grâce d'islamistes armés et à toute personne les ayant aidés.

Le nouveau président, lors de son premier voyage à l'étranger depuis son élection le 15 avril, a également indiqué que la loi sur la « concorde civile » sera soumise à un référendum populaire quelle que soit la décision du parlement.

Cette loi, annoncée par M. Bouteflika, en réponse à la reddition, il y a trois semaines, de l'Armée islamique du salut (AIS), branche armée du Front islamique du salut (FIS, dissous), devrait se substituer à la loi sur « la Rahma » (clémence), en vigueur depuis 1995.

Cette loi doit notamment préciser les modalités d'une amnistie générale ou partielle pour les islamistes armés qui ont déposé les armes et qui ne sont pas impliqués dans des crimes de sang.

Il avait déclaré, la semaine dernière, qu'il ne soumettrait cette loi à un référendum que si elle était rejetée par le parlement.

Le président Bouteflika avait laissé entendre qu'il démissionnerait si la réponse au référendum était négative.

Le président Bouteflika, qui a « promis aux Algériens de faire la paix » dans son pays, a ajouté que cette loi sera examinée dès aujourd'hui par le Conseil de gouvernement et mardi prochain par le Conseil des ministres avant d'être « immédiatement » soumise au parlement.

L'AIS, en trêve depuis le 1^{er} octobre 1997, a annoncé le 6 juin qu'elle déposait les armes et se mettait sous l'autorité de l'État.

Cette trêve avait été dénoncée par les principaux rivaux de l'AIS, le Groupe islamique armé (GIA) et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), opposés à « tout dialogue » et à « toute réconciliation » avec le pouvoir.

Le président a également rendu hommage à l'armée algérienne qui, par son combat contre les groupes armés, a « sauvé ce qui restait de crédibilité de l'État », même s'il pense, a-t-il ajouté, « comme beaucoup d'Algériens que l'armée nationale populaire a tous les défauts des armées du tiers monde ».

Les violences à grande échelle avaient éclaté début 1992, après l'annulation du premier tour des législatives, remportées par le FIS. Elles ont fait depuis au moins 30 000 morts, selon les autorités, plus de 100 000, selon des sources occidentales.

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Bouteflika, plus de 250 civils et membres des forces de sécurité ont été tués en Algérie dans des actions menées par les groupes armés, tandis que plus de 70 islamistes armés ont été tués, selon des bilans de presse.

M. Bouteflika a assuré que « la France (avait) une place dans notre coeur, une place privilégiée », tout en demandant à l'ancienne puissance coloniale de faire des efforts pour la maintenir.

À cet égard il s'est félicité de la récente visite à Alger du ministre français de l'Intérieur, Jean Pierre Chevènement.

La personnalité de la semaine

La Presse

Il n'est pas de succès qui se mérite s'il n'est construit sur l'excellence

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ / SEMAINE DU 27 juin 1999

Dominic J. Taddeo

JEAN-PAUL SOULIÉ

Réunie pour sa 21^e biennale à la fin du mois de mai à Kuala Lumpur, en Malaisie, l'Association internationale des ports et havres (AIPH), a élu à sa présidence pour les deux prochaines années Dominic J. Taddeo, président-directeur général de l'Administration portuaire de Montréal depuis 1983. Du même coup, M. Taddeo se voit confier l'organisation de la 22^e biennale de l'Association, qui aura lieu à Montréal en 2001. Les nombreux visiteurs attendus à cette occasion — environ 2000 — connaissent bien le port de Montréal qui, à bien des égards, sert de modèle à leurs organisations respectives depuis plusieurs années. Le port de Montréal occupe le 28^e rang des ports du monde, le 6^e rang en Amérique du Nord et le 1^{er} rang des ports du Canada pour les marchandises diverses, transportées par conteneur ou autrement. Son PDG est le premier Canadien à occuper le poste de président de l'AIPH, et *La Presse* souligne cet honneur en nommant Dominic J. Taddeo Personnalité de la semaine.

Dominic Taddeo est né à Ville-Émard, dans le sud-ouest de Montréal, en 1939, et rien ne laissait prévoir qu'il deviendrait un jour le patron de l'administration d'un grand port de mer. « Un autre des titres du port de Montréal, dit M. Taddeo avec fierté, c'est d'être, et de loin, le plus grand port maritime situé aussi loin à l'intérieur des terres : à 1600 km ! » Né loin de la mer et des quais, le jeune Dominic passe son enfance dans l'échoppe de son père, qui est cordonnier rue Eady, au coin de Lecaron. L'affaire familiale s'orientera vers la vente au détail, et déménagera boulevard Monk, à l'enseigne Chaussures Taddeo.

« J'ai commencé jeune à travailler au magasin, raconte M. Taddeo. C'est là que j'ai appris à aimer le contact avec les gens. Mon père, qui a maintenant 89 ans, et ma mère qui en a 83, sont retirés depuis longtemps, mais ils vivent toujours dans leur quartier, à Ville-Émard. » Le secteur est un des nombreux lieux de rassemblement d'immigrants italiens dans la métropole. Toute la famille Taddeo vient d'Italie, des montagnes des Abruzzes. Le grand-père est arrivé le premier, avec sa femme, et il élèvera ses neuf enfants en travaillant toute sa vie comme nettoyeur de wagons au CPR. « Beaucoup d'Italiens sont arrivés ici dans les années cinquante. Une bonne chose pour notre commerce ! J'ai trois frères et une sœur. Nos parents nous ont tous envoyés étudier à Loyola, chez les jésuites anglophones. » À la maison, on parle italien, anglais à l'école, français avec les copains du quartier. « C'est moi qui ai introduit le football canadien dans les ruelles de Ville-Émard, se souvient Dominic Taddeo. Côté études, j'ai beaucoup déçu les jésuites qui m'avaient enseigné le latin et le grec. Je gagnais les concours d'art oratoire ! Ils me voyaient sans doute notaire ou avocat. J'ai choisi un certificat en commerce, spécialisé en finance et économie. » La vie familiale est bien réglée. « Maman était très stricte, papa

un peu moins. Mais chaque année, nous allions faire le pèlerinage de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il fallait partir à 4 h du matin, parce que la veille, le magasin était ouvert. À 8 h, on assistait à la messe au Cap-de-la-Madeleine, après la confession. Et à Québec, papa louait deux chambres, après force discussions sur les prix. Je revois encore la procession aux flambeaux ! Le lendemain matin, sur le chemin du retour, il y avait un arrêt obligatoire dans la basse ville de Québec, où papa allait visiter ses fournisseurs, des fabricants de chaussures, pendant que nous attendions dans l'auto. »

La carrière de Dominic Taddeo débute dans les chiffres, mais après un poste de chef comptable chez Pratt & Whitney, elle se rapproche du trafic maritime, chez McLean Kennedy, une firme de consignataires, courtiers et administrateurs de terminaux. Passionné par le monde des navires marchands, M. Taddeo entre au Port de Montréal en 1974, et devient le PDG de l'entreprise en 1983.

Aujourd'hui, le petit-fils des immigrants des Abruzzes est fier d'être le premier francophone à avoir percé dans l'administration portuaire de Montréal, traditionnellement sous la coupe coloniale britannique. « Maintenant, nous traitons avec le monde entier. Je vais en mission commerciale avec le ministre fédéral Galiano à Brindisi, à Rome, en Sicile. Nous faisons partie d'un petit groupe de ports très actifs qui collaborent pour améliorer leurs installations : Rotterdam, Seattle... » Des navires ont été récemment conçus pour transporter de 2800 à 3000 conteneurs, et desservir les marchés canadien et américain. « Ici, l'arrière-pays, c'est l'Ontario et les États-Unis. Nous enregistrons chaque année une augmentation du trafic des conteneurs. »

« Le Port est une des plus vieilles entreprises de Montréal, note M. Taddeo. Il compte 355 employés, 17 000 emplois créés dans la ville, et 1,7 milliard de dollars de retombées économiques par année, ça compte ! » La famille de Dominic Taddeo, marié depuis 33 ans à Angela Nucci, elle aussi italienne de troisième génération montréalaise, maintient les traditions. Ils ont deux fils, Mark est à l'université, et Anthony travaille dans une compagnie maritime. Il va se marier dans deux mois. Une grosse noce ? Dominic Taddeo rit. « On a bien de la difficulté à contrôler ça ! Pour le moment, c'est certain, on sera plus de 200 personnes. »

« Le Port est une des plus vieilles entreprises de Montréal, note M. Taddeo. Il compte 355 employés ».

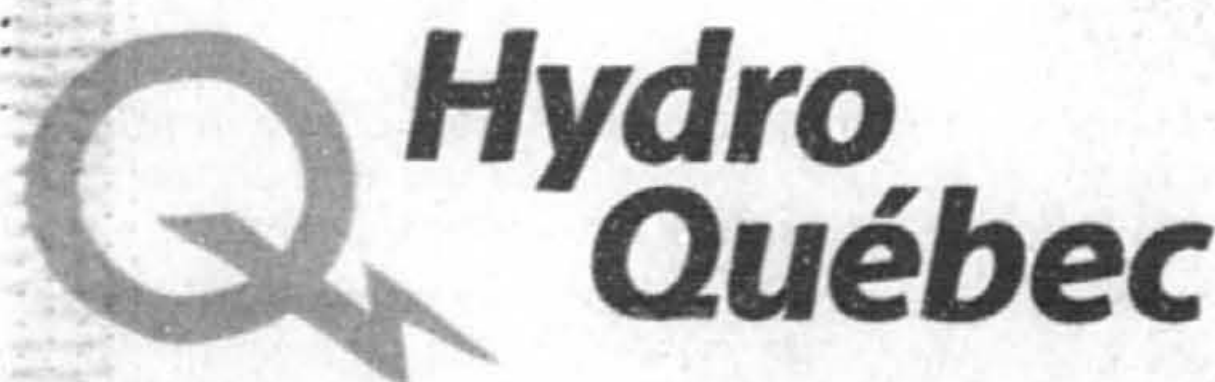


PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, La Presse

Aujourd'hui, le petit-fils des immigrants des Abruzzes est fier d'être le premier francophone à avoir percé dans l'administration portuaire de Montréal.



Encore plus que du talent,
de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.

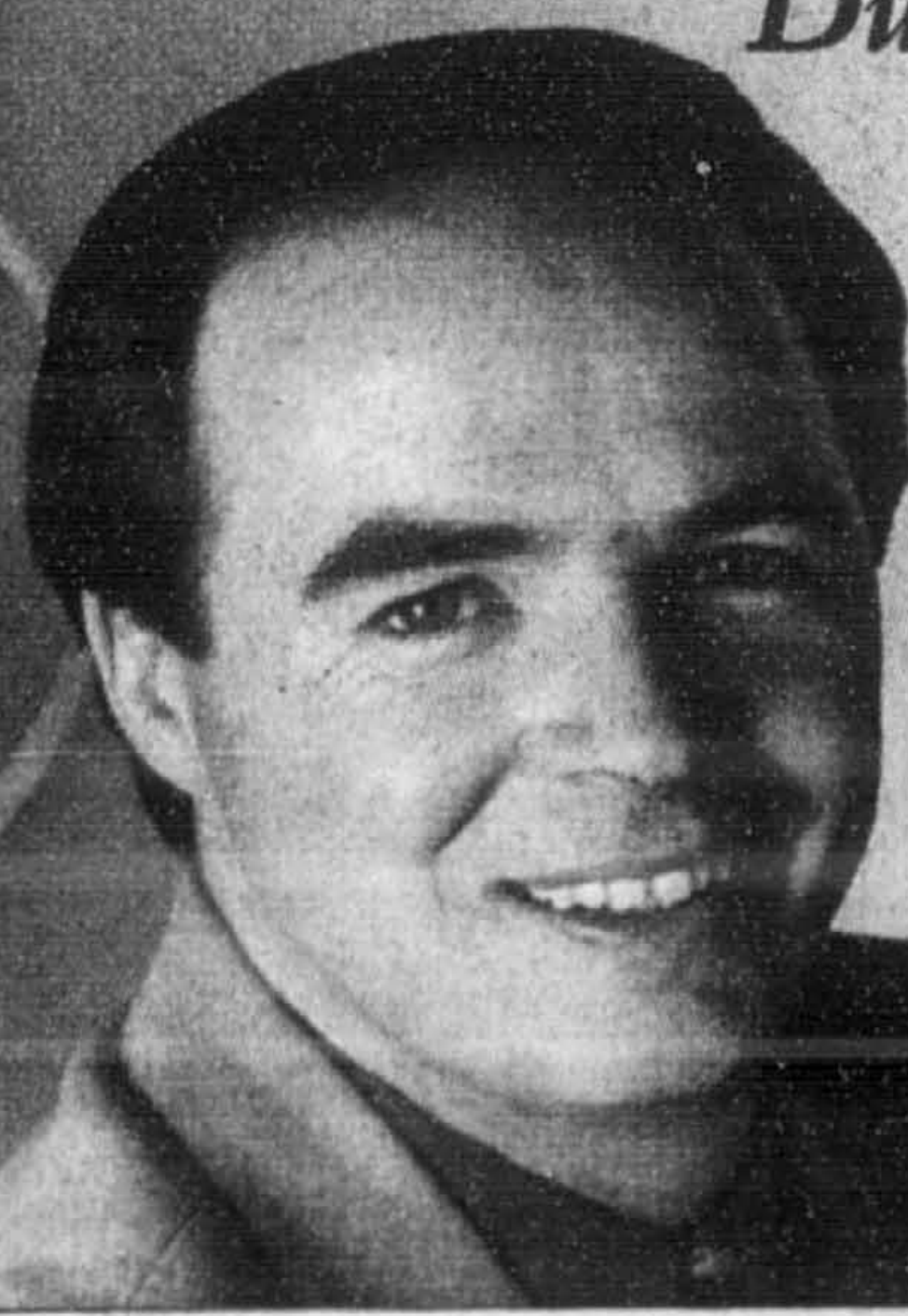


BANQUE
NATIONALE
il faut penser autrement



loto-québec

Salut
Bonjour



Du lundi au vendredi de 6 h à 9 h

Chaque lundi à 8 h 35,
Benoît Johnson s'entretient avec
la personnalité **La Presse** de la semaine.

